

# L'ÉCHO

de Frontenac

Je sais pour l'avoir lu...

Mégantic-Compton  
Vol. 67 no 44 - 3 novembre 1996

65¢



**DALLAIRE**  
4196 Laval  
Lac-Mégantic  
583-0110

**Goodwrench Service Plus**

Venez rencontrer nos conseillers vendeurs

## Deux morts sur la route

Page A-3

## Le rêve espagnol des Mousquetaires

Page B-15

## Les commerçants incités à la prévention

Page A-3

### Sommaire

Agenda	A-17
Avis publics	B-12 et B-13
Cinéma	B-15
Décès	B-12
Opinions	A-4, A-19 et B-7
Chronique vétérinaire	A-17
Petites annonces	B-9 à B-11

Bonne lecture!



## La Caisse défoncée...

## Les voleurs décampent!

Page A-10  
(Photo L'Écho de Frontenac)



## Pompiers un jour...

Page A-8  
(Photo L'Écho de Frontenac)



## Imbattables ces Béliers!

Page B-15  
(Photo L'Écho de Frontenac)



3333 D'Orsennens  
Lac-Mégantic  
583-4444 et 486-7898

## LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

### POLARIS *En harmonie avec la neige!*

Des modèles 97 performants qui répondent à vos attentes.  
Mécanicien spécialisé • Financement disponible • Grand choix de motoneiges usagées en très bonne condition.

# LA NOUVELLE LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE



## LA NOUVELLE LOI ET SES CHANGEMENTS

La nouvelle loi sur l'aide juridique est maintenant en vigueur. En plus de changer les critères d'admissibilité économique à l'aide juridique, la nouvelle loi modifie la couverture des services et la façon de les obtenir. Ce dépliant vous permettra de bien comprendre la nature des changements apportés à l'aide juridique.

*N.B. L'admissibilité à volet contributaire n'entre pas en vigueur maintenant.*



## QUI PEUT OBTENIR L'AIDE JURIDIQUE

- Les prestataires d'aide de dernier recours de la sécurité du revenu sont admissibles gratuitement aux services offerts par l'aide juridique, s'ils en font la demande.
- Pour déterminer l'admissibilité économique des autres bénéficiaires à l'aide juridique on tiendra compte des revenus, des biens et des liquidités du requérant ainsi que de ceux des membres de sa famille.



## OÙ S'ADRESSER

La personne qui désire recevoir les services de l'aide juridique doit adresser une demande au bureau d'aide juridique le plus près de sa résidence. Pour rejoindre le bureau d'aide juridique le plus près de chez vous, consultez l'annuaire téléphonique sous la rubrique «Aide juridique».

*N.B. Il est préférable de téléphoner afin de prendre rendez-vous avant de se rendre à l'un des 108 bureaux d'aide juridique du Québec.*



## ADMISSIBILITÉ FINANCIÈRE GRATUITE

Pour obtenir l'aide juridique gratuite, la situation financière du requérant et des membres de sa famille ne doit excéder aucun des barèmes suivants:

BARÈME DES REVENUS	ANNUEL
Personne seule	8 870 \$
Adulte + 1 enfant	12 500 \$
Adulte + 2 enfants ou plus	15 000 \$
Conjoints	12 500 \$
Conjoints + 1 enfant	15 000 \$
Conjoints + 2 enfants ou plus	17 500 \$

Il est important de rappeler que les revenus considérés pour établir l'admissibilité financière ne sont plus calculés sur une base hebdomadaire comme c'était le cas avant la nouvelle loi. Il faut maintenant estimer ses revenus sur une base annuelle. (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours)

BARÈME DES BIENS	
Requérant ou conjoint propriétaire de la résidence	90 000 \$
Requérant ou conjoint non-propriétaire de la résidence	47 500 \$

BARÈME DES LIQUIDITÉS	
Personne seule	2 500 \$
Famille	5 000 \$

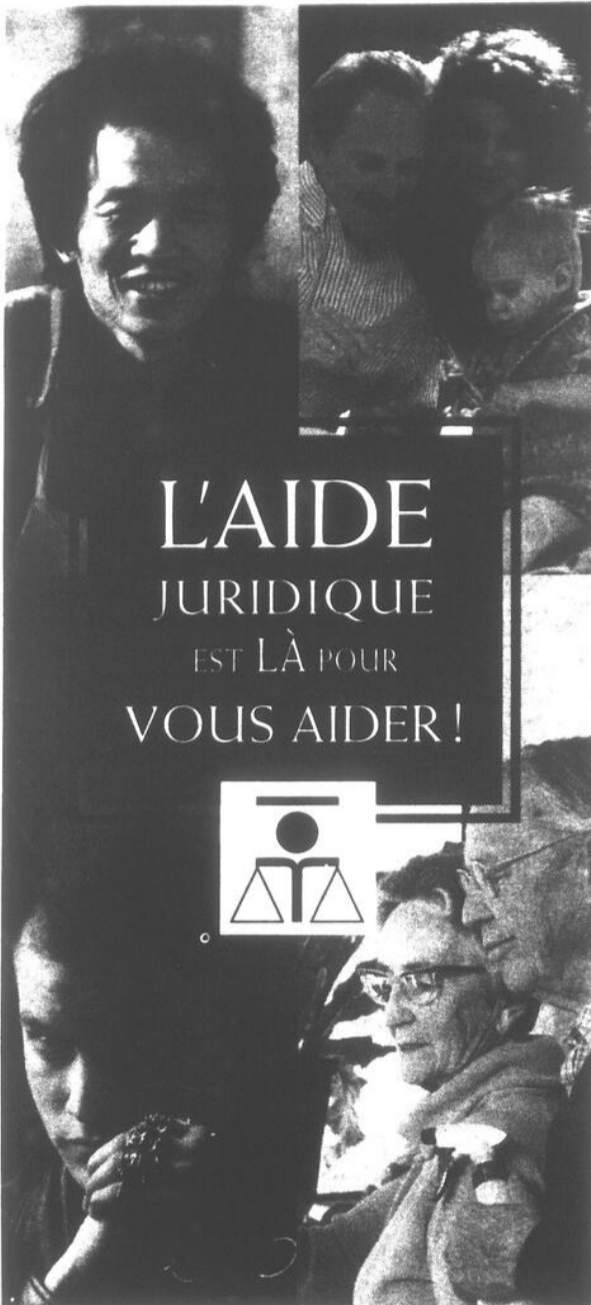
*N.B. Il appartient à la personne qui demande l'aide juridique et aux membres de sa famille de prouver leur admissibilité.*



## COMMENT OBTENIR L'AIDE JURIDIQUE

La personne qui désire obtenir les services de l'aide juridique doit fournir au personnel du bureau d'aide juridique toutes les informations concernant sa situation financière et s'il y a lieu, celle de sa famille. Elle doit aussi fournir les documents pouvant attester sa situation et exposer les raisons et les faits motivant sa demande d'aide juridique.

- **La demande :** Après avoir exposé sa situation financière et celle des autres membres de sa famille, la personne qui désire obtenir les services de l'aide juridique, doit **signer sa demande**. Le requérant s'engage ainsi à informer son bureau d'aide juridique de tout changement dans sa situation ou celle de sa famille qui pourrait influencer son admissibilité à l'aide



L'AIDE JURIDIQUE EST LÀ POUR VOUS AIDER!



juridique. Le requérant s'engage de plus à rembourser les coûts de l'aide juridique dans les cas prévus par la loi et les règlements.

En plus de signer sa demande, le requérant et les membres de sa famille doivent signer une déclaration et une autorisation.

- **La déclaration** prévoit que les renseignements et les documents fournis sont exacts.
- **L'autorisation** permet au centre d'aide juridique de vérifier les renseignements financiers demandés auprès du ministère du Revenu, d'un autre ministère, organisme, employeur, etc...



## EXIGENCES ET DOCUMENTS REQUIS POUR OBTENIR L'AIDE JURIDIQUE

### 1) Les prestataires de la sécurité du revenu doivent fournir :

- a) leur numéro de sécurité du revenu;
- b) le montant des prestations;
- c) leur numéro d'assurance sociale;
- d) les documents requis pour la cause.

### 2) Les autres requérants doivent fournir :

une estimation des revenus annuels bruts basée sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Cet estimé contient les informations financières du requérant et des membres de sa famille.

- a) Informations personnelles :
  - 1° numéros d'assurance sociale;
  - 2° s'il y a lieu, preuve de fréquentation scolaire d'un enfant majeur;
- b) Sources de revenus annuels estimés :
  - nom et adresse de la source de revenu;
  - talon de paie;
  - talon de prestations de chômage;
  - commissions;
  - pourboires;
  - rapports d'impôts de l'année précédente (si utiles);
  - états financiers (travailleur autonome);
  - revenus de loyer;
  - revenus d'intérêts;
  - pension alimentaire reçue; etc...
- c) Déductions annualisées :
  - pension alimentaire versée;
  - frais de garde versés;

- frais de scolarité;
  - dépenses pour pallier une déficience physique ou mentale grave.
- d) Les actifs :
    - biens: comptes de taxes des immeubles, REER, etc...;
    - dettes: les emprunts, marge de crédit, comptes en souffrances, etc...;
    - liquidités: livrets de banque, dépôts à terme, placements, actions, obligations, etc...;
  - e) Les documents requis pour la cause.
    - (Procédures, mise en demeure, sommation, contrats, etc...)



## SERVICES JURIDIQUES

Après avoir obtenu tous les renseignements nécessaires à l'étude de la demande, une décision doit être prise quant à l'admissibilité financière et à la couverture du service juridique demandé.

L'aide juridique est **accordée** pour les services juridiques prévus par la loi. Par exemple, l'aide juridique est toujours accordée pour les affaires familiales, la protection de la jeunesse, la représentation des jeunes contrevenants, les poursuites pour un acte criminel.

L'aide juridique est **parfois accordée** pour les recours civils, les procédures sommaires ou certains autres recours si l'étude du dossier permet de croire qu'il est nécessaire d'assurer le service.

L'aide juridique n'est **jamais accordée** dans les affaires en matière de diffamation, contestation d'élection, usurpation de fonction, rupture de promesse de mariage ou aliénation d'affection de même que la défense relative à une infraction aux lois et aux règlements concernant le stationnement.



## LAIDE JURIDIQUE PEUT ÊTRE REFUSÉE, SUSPENDUE OU RETIRÉE

Le requérant doit fournir toutes les informations sur sa situation actuelle. Il doit informer le Directeur général de toute modification de situation. Il doit fournir des renseignements vrais. Il doit collaborer avec l'avocat et le notaire.

A défaut par lui de respecter ces obligations, l'aide juridique peut être refusée, suspendue ou retirée.



## RÉVISION

Si l'aide juridique est refusée à un requérant, ce dernier a trente (30) jours à compter de la décision du bureau d'aide juridique pour demander une révision de cette décision.

### Cette demande de révision doit :

- Être écrite;
- Préciser les motifs invoqués;
- Être adressée par courrier recommandé ou certifié à l'attention du :

Président de la Commission des services juridiques  
comité de Révision  
C.P. 123, Succ. Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B3

Après avoir étudié le dossier, le Comité de révision rendra une décision finale et sans appel.



## LIBRE CHOIX DE L'AVOCAT

Le requérant admissible à l'aide juridique gratuite reçoit les services juridiques d'un avocat permanent de l'aide juridique ou, s'il en fait le choix, d'un avocat de pratique privée qui accepte le mandat.

Jamais vous n'aurez à payer l'avocat ou le notaire qui vous est fourni gratuitement par l'aide juridique. Des amendes pourraient être infligées à ces avocats ou notaires qui acceptent une somme d'argent ou un bénéfice quelconque pour exécuter leurs fonctions.

### IMPORTANT

Rappelez-vous que des amendes variant de 500 \$ à 1400 \$ pour une personne physique et de 1000 \$ à 7000 \$ pour une personne morale pourraient être infligées à quiconque fait une déclaration ou transmet un document contenant un renseignement faux ou trompeur pour obtenir l'admissibilité à l'aide juridique.

Pour obtenir un exemplaire du nouveau dépliant "L'aide juridique est là pour vous aider", présentez-vous à votre bureau d'aide juridique ou encore écrivez à:  
**AIDE JURIDIQUE**  
C.P. 123, Succursale Desjardins  
Montréal (Québec) H5B 1B3

# Un choix à faire parmi six hypothèses

L'avenir du réseau de la santé dans la MRC du Granit n'est pas encore joué. Alors que la récente décision de la Régie régionale sur la gouvernance fait l'objet de vives contestations de la part des milieux hospitaliers, reste encore à définir ce que deviendront les principaux établissements du réseau, à Lac-Mégantic, Lambton et St-Ludger.

Rémi Tremblay

Un document de travail explore six différentes hypothèses sur lesquelles se penche actuellement un comité d'étude chargé de soumettre une recommandation à la Régie au cours des prochains mois.

Les deux seuls dénominateurs communs, l'organisation physique du réseau à Lambton et à St-Ludger. À Lambton, le CHSLD La

Maison Paternelle se voit restreint à 36 lits et les bureaux du CLSC Maria Thibault sont conservés. Le permis du CHSLD de St-Ludger passe de 34 à 28 lits et le point de chute du CLSC Maria Thibault demeure.

C'est davantage à Lac-Mégantic que les chambardements risquent d'être majeurs. Le Centre hospitalier, avec son permis de 35 lits de courte durée, pourrait devenir la plaque tour-

nante des soins de santé à des degrés divers selon le scénario retenu.

Dans l'hypothèse 1, le CLSC et la Maison Paternelle vont tous y loger, portant à 99 le nombre de lits disponibles, dont 64 lits pour les soins de longue durée. Selon ce scénario, la Maison Paternelle devient un immeuble excédentaire et peut être mis en vente, alors que le bail de location des bureaux du CLSC Maria Thibault, rue Laval, n'est pas renouvelé. Les services du Centre de réadaptation Estrie dans l'immeuble 7 de Trèfle, dans la paroisse Notre-Dame de Fatima, y sont maintenus, de même que les bureaux de

l'équipe régionale du Centre Jeunesse Estrie, rue Frontenac. Coût total de financement et d'opération des bâtisses: 1 349 672\$.

Dans l'hypothèse 2, le CHSLD La Maison Paternelle reste en place avec un permis de 64 lits, alors que le CLSC déménage au Centre hospitalier avec l'équipe régionale du CJE et une partie des services du CRE. Coût total: 1 247 648\$.

Dans l'hypothèse 3, c'est le CLSC qui conserve ses locaux alors que La Maison Paternelle va se loger au Centre hospitalier avec l'équipe régionale du CJE. Coût total annuel: 1 426 579\$. La

moins économique des hypothèses.

Dans l'hypothèse 4, c'est le CLSC qui aménage dans La Maison Paternelle, avec des espaces qui restent disponibles, alors que les lits de soins de longue durée passent tous au Centre hospitalier. Le CRE continue d'occuper le 7 de Trèfle, rue Notre-Dame, et le CJE remonte la rue Laval jusqu'à l'hôpital. Coût estimé: 1 389 830\$.

Dans l'hypothèse 5, La Maison Paternelle se vide au profit du Centre hospitalier et le CLSC quitte ses bureaux pour aller loger dans l'immeuble du 7 de Trèfle. Il appartient alors au CRE de trouver

des espaces locatifs pour poursuivre sa mission. Coût: 1 351 050\$.

Enfin, l'hypothèse 6, la plus économique avec 1 219 943\$ de coût de financement et d'opération annuel, fait du Centre hospitalier un site de première ligne occupé par 35 lits de courte durée, 16 lits de longue durée, toute l'équipe du CLSC, celle du CJE et une partie de celle du CRE, pour la déficience motrice seulement. La Maison Paternelle ne change rien à sa structure actuelle avec 48 lits.

Converti en terme de probabilités, le tableau des hypothèses n'accorde donc qu'une chance sur six au CLSC de rester dans ses locaux actuels, l'hypothèse 3. Dans les cinq autres scénarios, son bail de location n'est pas

renouvelé. Une économie qu'on estime à 200 000\$ par année. La Maison Paternelle devient excédentaire et peut donc se trouver à vendre dans trois des six scénarios. Au mieux, le gouvernement qui finance une hypothèque de 357 000\$ sur cet établissement peut espérer éponger cette facture. Si on choisit de maintenir sa vocation première, deux chances sur six donc, elle peut soit devenir un centre de 64 lits ou maintenir un permis de 48 lits, les 16 autres restant au centre hospitalier.

C'est le Centre hospitalier qui a le plus à perdre et aussi le plus à gagner selon le scénario qui sera retenu par la Régie régionale. Avec ses 200 employés et ses 21 cadres, sans compter toutes les res-

sources professionnelles qui s'y rattachent, l'hypothèse 1 apparaît comme «la» solution, avec le rattachement du CLSC et du CHSLD sous son même toit.

Au cours de l'assemblée de la Régie du 15 octobre à Sherbrooke, la présidente de la Régie, Diane Roy, a dit trouver la démarche intéressante. L'étude se veut un guide, un premier travail du genre en Estrie. Ce sont les six hypothèses mises sur la table et aucune ne viendra s'y ajouter, malgré la décision sur la gouvernance prise le 15 octobre qui font de La Maison Paternelle et du CLSC un bloc administratif unifié et le centre hospitalier une entité indépendante.

A-3 - le dimanche 3 novembre 1996 - L'Écho de Frontenac

# La SQ incite les commerçants à une meilleure prévention

Au cours des trois dernières années, 70% des PME québécoises ont été victimes d'actes criminels. Ce résultat issu d'un sondage réalisé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, combiné aux recommandations des comités consultatifs de la Sûreté du Québec, a donné le coup d'envoi à une vaste campagne de sensibilisation auprès des commerçants. Intitulé *La prévention, un investissement sûr pour les gens d'affaires*, ce programme est orchestré localement par Mario Genest, agent au détachement de la SQ de Lac-Mégantic.

Claudia Collard

M. Genest a été libéré de ses affectations régulières durant une période d'un mois afin de se consacrer à la mise sur pied du programme de prévention. Il s'agit d'une des premières expériences du genre au Québec, du moins en Estrie. Toute documentation sera remise aux commerçants via des sessions d'information. «Mon rôle consiste à monter un réseau de contacts sur le territoire desservi par la SQ ainsi qu'à Lac-Mégantic», explique-t-il.

Le poste de la SQ de Lac-Mégantic couvre le territoire de la MRC du Granit, à l'exception de Stratford, en plus de desservir les municipalités de St-Gédéon, St-Hilaire de Dorset, St-Evariste et La Guadeloupe. L'agent Genest a notamment rejoint la Chambre de commerce de la région de Mégantic dans le but d'organiser une conférence sur le sujet sur le territoire de la Sûreté municipale. Des représentants du Service de la sécurité publique de Lac-Mégantic participeraient également à la rencontre à titre de personnes-ressources.

Parmi les types de délits qui feront l'objet

d'une sensibilisation auprès des commerçants, un constat surprenant touche la fraude à l'interne. «Selon le sondage de la Fédération, un employé sur trois vole son employeur. Il ne s'agit pas toujours de gros vols et souvent ces méfaits ne sont pas rapportés. Le patron va simplement congédier l'employé fraudeur et n'en parlera plus.» Mario Genest ajoute qu'à la lumière de certains entretiens qu'il a eus avec des gens d'affaires du secteur, les données de l'étude provinciale s'appliqueraient également ici. «On serait porté à croire que les

petits commerces seraient davantage protégés que les magasins à grande surface mais ce n'est pas le cas.»

La documentation destinée aux commerçants suggère diverses précautions visant à prévenir la fraude à l'interne. À ce chapitre, on recommande la signature d'une formule de consentement lors de l'embauche, laquelle autorise le patron à soumettre son employé à des inspections de son casier et de ses effets personnels.

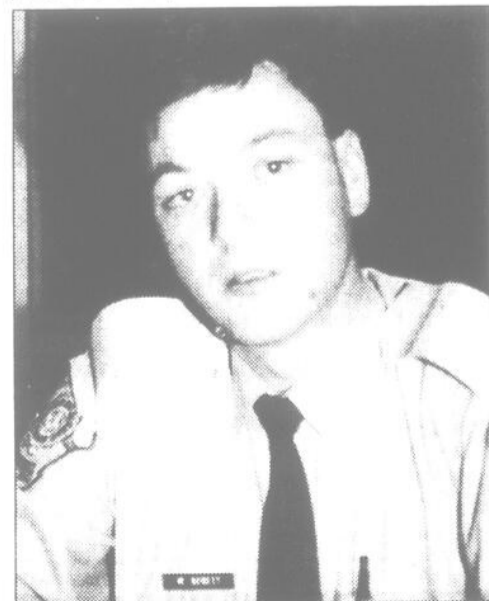
Si les fraudes par carte de crédit tendent à diminuer avec la venue des lecteurs de bandes magnétiques, des chèques frauduleux continuent de rebondir. «Ici, les gens font souvent trop confiance et ne demandent pas suffisamment de renseignements, de pièces d'identité.» L'agent Genest relève que, contrairement aux grands centres, c'est une pratique courante dans le secteur d'accepter le

chèque d'un client inconnu.

Un des objectifs de l'intervention principalement destinée aux commerces de détail vise à responsabiliser les gens d'affaires. M. Genest parle d'un éventuel pendant commercial du comité de protection du voisinage, sorte de réseau de communication entre les commerçants de façon à mieux prévenir le crime. «Dans le cas d'un vol par effraction, par exemple, il nous est souvent difficile d'intervenir rapidement compte tenu de l'étendue de notre territoire. Nous avons seulement une voiture de patrouille en service durant la nuit», informe l'agent de la SQ de Lac-Mégantic.

Les vols à l'étalage, les vols qualifiés ainsi que la publicité sympathique figurent aussi au nombre des sujets qui feront l'objet d'une sensibilisation auprès des marchands. Diverses règles de sécurité et de prévention sont également expliquées à l'aide d'une cassette vidéo de 36 minutes. Le document sera présenté lors des rencontres de groupe. Les commerçants peuvent également emprunter un exemplaire au poste de la SQ ou auprès d'une succursale de la Banque Nationale.

Mario Genest croit que c'est en posant des actions concrètes que les gens d'affaires contribueront à une baisse du taux de criminalité. Il invite donc les commerçants désireux d'obtenir des informations supplémentaires à le contacter au 583-1710.



L'agent Mario Genest

# Deux jeunes hommes perdent la vie à Lac-Drolet

(CC)- Jean-Sébastien Therrien et Stéphane Lacroix ont perdu

la vie de façon tragique dans la nuit de mercredi au jeudi. Les victimes respectivement âgées de 17 et 18 ans sont toutes deux originaires de Lac-Drolet. C'est sur la rue Principale de ce village qu'est survenu l'accident mortel, résultat de la perte de

contrôle du véhicule dans lequel ils se trouvaient.

Selon les informations obtenues au détachement de la SQ de Lac-Mégantic, la vitesse excessive semble être à l'origine du drame. Au moment de négocier une courbe, Stéphane Lacroix aurait perdu la maîtrise de sa voiture, laquelle aurait

dérapé puis heurté le tuyau de béton servant de ponceau pour une entrée privée. L'automobile aurait ensuite effectué un tonneau avant de s'immobiliser sur le capot, face au 602 de la rue Principale à Lac-Drolet.

Les ambulanciers ont été rapidement dépêchés sur les lieux de l'accident. À leur arri-

vée au Centre hospitalier Lac-Mégantic, le conducteur et son passager, Jean-Sébastien Therrien, ne respiraient plus.

Une enquête est actuellement en cours afin d'élucider l'ensemble des circonstances de la tragédie.

Pour expliquer la fermeture de son usine de Vanier

# Canadelle dit s'ajuster comme d'autres aux règles de l'ALENA

La fermeture des installations de l'usine Canadelle à Vanier n'engendrerait pas d'impacts négatifs sur les opérations de Lac-Mégantic. Le directeur général de la compagnie, Luigi Tataschiere, indique que cette décision qui prendra effet le 31 janvier 1997 permettra plutôt de consolider les emplois dans la région.

Claudia Collard

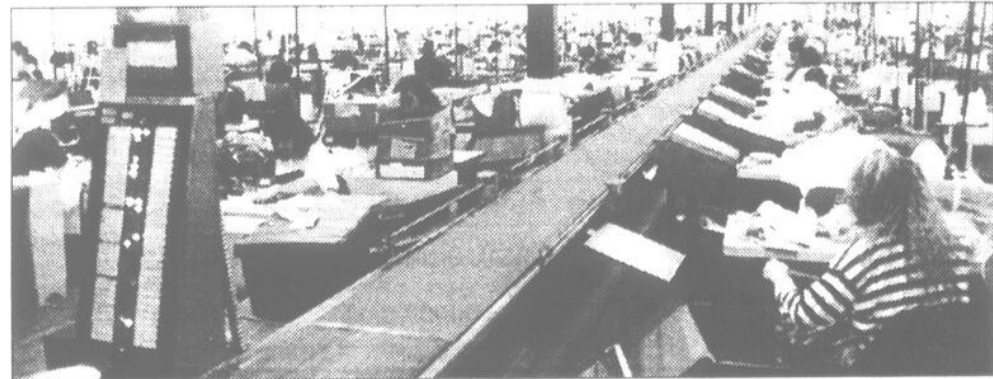
L'entreprise oeuvrait dans la région de Québec depuis le début des années soixante, sous l'appellation Canadian Lady jusqu'en 1987. Pour justifier la fermeture annoncée mercredi, M. Tataschiere invoque la morosité de l'industrie du détail qui perdure depuis presque un an ainsi que la nécessité pour Canadelle de demeurer concurrentielle face à une globalisation des marchés et des fournisseurs. «L'entreprise suit le sillon déjà tracé par d'autres sociétés oeuvrant dans le même secteur.»

Luigi Tataschiere souligne que les règles de l'ALENA se sont déjà fait sentir dans l'industrie de

la lingerie fine, la seule à utiliser des produits canadiens dans une proportion de 80%. «À l'instar d'autres compagnies dans ce domaine, la société doit diriger une part de sa production hors frontières. Cependant, une grande partie continuera à être dessinée, développée, cousue et distribuée à partir du Québec, pour l'ensemble du marché canadien.»

Les réalités du libre-échange influenceront-elles l'usine de Lac-Mégantic à plus long terme? M. Tataschiere admet que le contexte économique a causé un ralentissement de la production chez Canadelle, les quelque 200 employés de l'atelier de la rue Dollard ne travaillant pas à temps plein depuis quelques semaines. «C'est un peu ce qui nous a décidé à fermer l'usine de Vanier.» Il affirme qu'en principe, les couturières pourraient retourner à l'emploi cinq jours par semaine.

L'usine de Vanier employait 220 personnes il y a environ un an. Depuis, des mises à pied dites temporaires ont progressivement réduit les effectifs de moitié.



L'usine Canadelle de Lac-Mégantic reste la seule à opérer au Québec après la fermeture des ateliers de Matane et maintenant de Vanier.

## Le réseau de santé se montre déchiré

Encore plus destructeur que le rouleau compresseur qui mine les ressources dans les services de santé du Granit, la grande déchirure qui vient de se créer entre la coalition du centre hospitalier et le front commun CLSC/CHSLD consacre l'incapacité qu'ont eu jusqu'ici les acteurs régionaux de faire consensus sur une réorganisation administrative différente de celle planifiée depuis Sherbrooke par la direction de la Régie régionale. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Le CH a refusé la main tendue par le front commun, au cours de l'été et est demeuré sourd à l'appel au ralliement lancé par les maires de la MRC du Granit.

Les réactions parvenant des milieux hospitaliers au lendemain de la décision du 15 octobre concernant la gouvernance des établissements surprennent par la dureté du ton à l'endroit de certains intervenants publics, identifiés comme les seuls coupables de la situation conflictuelle qui prévaut, alors que personne au CH n'avait pris la peine de manifester une quelconque inquiétude dans les jours qui ont suivi le 18 juin, date à laquelle la Régie a défini ce que seraient dorénavant les services de santé offerts dans la MRC du Granit. La victoire des uns

À l'heure actuelle, les conditions ne se prêtent guère à un virage ambulatoire réussi. Au lieu de se lancer des invectives d'un côté comme de l'autre de la rue Laval, il faudrait nettoyer la table, replacer les chaises et rasseoir ceux et celles qui ont des responsabilités sociales à remplir et qui peuvent assumer le meilleur leadership.

## Le point sur la MRC

Les maires de la MRC du Granit ont adopté au cours du mois d'octobre deux résolutions concernant la couverture des activités de la MRC par l'Écho de Frontenac. Le jeudi 3 octobre, les maires votaient à l'unanimité la résolution 96-188 se lisant comme suit: «Le conseil des maires demande à l'Écho de Frontenac de considérer lorsque possible la représentation des élus lors d'événements médiatisés.» La rédaction a adressé copie de la résolution au Conseil de presse du Québec, lui demandant son avis sur la portée d'une telle résolution qui laisse entendre qu'il faudrait que le journal local mentionne le nom de tous les élus participant à des événements médiatiques. Nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs la teneur de la réponse du Conseil.

Le 16 octobre, les maires de la MRC du Granit votaient à l'unanimité la résolution 96-194 se lisant comme suit: «Que des vérifications soient faites en rapport avec cette façon d'agir de l'Écho de Frontenac; Que si certains gestes sont répréhensibles qu'une demande soit adressée à l'Écho de Frontenac de se rétracter et de présenter des excuses aux entreprises dont le nom a été publié sans leur consentement.» Cette résolution faisait référence à la publication, le 12 octobre dernier, de l'extrait d'une lettre du président de la SADEC, le maire Ghislain Giroux, au maire de Lac-Mégantic, Jacques Leblanc, traitant entre autres de l'aide apportée par la SADEC au démarrage de projet d'entreprise au cours de l'année 1995 ainsi que la liste des entreprises accompagnant la lettre de Monsieur Giroux.

Au cours d'une conversation téléphonique avec le président de la SADEC, le rédacteur en chef de l'Écho, Rémi Tremblay, a expliqué le contexte dans lequel la lettre, déposée comme document d'information lors d'une séance publique du conseil de ville de Lac-Mégantic, a été utilisée dans l'édition du 12 octobre dernier. L'utilisation de l'expression «lettre ouverte» n'était pas à-propos dans la mesure où le signataire de la lettre, Monsieur Giroux, n'avait pas donné son consentement à la rendre publique en tout ou en partie. Pour bien faire, il aurait été plus approprié d'accompagner des extraits de la lettre d'une mise en situation des événements qui avaient nécessité l'intervention du maire Giroux auprès de son collègue de Lac-Mégantic quant aux résultats du travail de la SADEC au cours de l'exercice 1995. Par contre, l'identification d'entreprises mentionnées dans un document public n'apparaît pas préjudiciable envers quiconque, dans la mesure où il n'était nulle part fait allusion de quelque aide financière consentie par la SADEC.

À défaut d'un avis contraire produit par un organisme reconnu, il ne saurait être question de donner suite à la requête exprimée dans la résolution 96-194 de la MRC du Granit. -La Rédaction

## S'organiser au lieu de se faire organiser!

Le regroupement du CLSC et de La Maison Paternelle, fiou! Elle est bonne celle là! Vraiment, moi ça me dépasse; ça me laisse perplexe et ébahie. Ça me la coupe quoi!

Il me semble que la simple logique aurait été plutôt une fusion avec le CH afin d'assurer une continuité de soins et un suivi médical vraiment sérieux afin de répondre aux besoins de plus en plus nombreux et divers des usagers, surtout avec ce fameux virage ambulatoire; c'est à se demander vraiment: «au bien-être de qui on pense alors...»

Étant moi-même payeuse d'impôts et usagère de services auxquels je m'attends avoir droit, ayant un conjoint invalide depuis deux ans, travaillant à temps partiel de nuit, ayant un enfant de 5 ans, et nos 2 familles habitant à l'extérieur, j'ai demandé aide et support du CLSC voilà 3 mois et demi, pour le jour, et ce, une fin de semaine sur deux, ainsi que les jours fériés.

Après 3 entrevues avec 3 personnes différentes (car l'une part en vacances et l'autre est en congé sans solde), et 2 questionnaires harassants d'évaluation absolument identiques (ne peut-on pas se transmettre les dossiers?), ainsi que des déplacements inutiles et coûteux en temps et kilométrage, que nous tous payons encore, on me répond donc après 3 mois: «désolé, c'est pas dans nos programmes, et vous savez les subventions, les temps sont durs, votre conjoint n'est pas assez handicapé (pourtant il est reconnu invalide par la RRQ!) et blablabla et reblablabla; êtes-vous déçue?»

Si je suis déçue? Mais non voyons! J'enrage tout simplement. Je bouille d'indignation. Je me sens seule, isolée, submergée, mise de côté, escroquée mais pas du tout déçue! Au lieu d'analyser et d'évaluer maintes et

maintes fois les programmes, ne devrait-on pas plutôt les mettre en force et les rendre accessibles? Faudrait peut-être les réviser ces fameux programmes justement et les adapter aux besoins réels de la population; besoins qui, je me répète, ne cessent de croître. Besoins non seulement physiques ou médicaux, mais aussi d'aide et de support moral aux personnes vivant des situations difficiles, épuisantes et angoissantes. Besoin d'un «break» quoi! Et puis voyez-vous, ces besoins-là n'ont pas lieu uniquement que sur semaine, de 9 à 5, car comme le temps n'est pas suspendu du vendredi au lundi, les besoins existent et demeurent toujours hélas! À la fin de semaine du travail, j'ai dû faire venir mes parents de plus de 70 ans de Montréal, pour m'aider; vous trouvez ça normal vous?

Étant moi-même infirmière, je me sens parfois dépassée et je trouve que le fardeau est lourd à porter; j'ai dû manquer 5 mois de travail car je me suis usée à la corde... Pense-t-on alors au monde ordinaire n'ayant aucune connaissance médicale et vivant ces situations dans l'angoisse, la

crainte et la solitude? Il me semble que ça manque d'organisation et de sérieux! Et je peux vous dire qu'après une greffe de moelle, c'est pas une sinécure!

Depuis quelques temps, j'entends beaucoup parler de gens qui, comme moi, ont demandé de l'aide et ont essuyés des refus. Quel malheur! Quel beau système on a!

Et quels bons services on reçoit, c'est à de demander, si bien-

tôt, seuls les mieux nantis pourront se payer des services de santé ou d'aide. Et comme mon «chum» dit souvent: «là où il y a de l'homme, il y a de l'hommerie...» Mais c'est bien dommage que chacun tire la couverture sur son bord, que chacun protège sa bourse, ses intérêts, son pouvoir au détriment d'une population, dommage aussi qu'on se déshumanise tant.

Heureusement que ce n'est pas un mal épi-

démique; et puis tiens, j'en profite pour remercier grandement parents, amis et voisins qui eux, se montrent d'une disponibilité, d'une générosité et d'une empathie à faire pâlir de honte ceux qui s'en lavent les mains, mine de rien.

Pour terminer, beaucoup d'autres gens m'ont fortement encouragée à écrire cet article: tout porte à croire qu'il y a d'autres mécontents. Je me fais donc aussi porte-parole de ces gens qui n'ont pu ou su manifester leur insatisfaction. Mes besoins sont donc restés les mêmes; et je me demande si un jour, nous serons aptes à recevoir des services, ou serons-nous toujours «hors normes»?

**Marielle Fontaine Lac-Drolet**

## Place au gros bon sens

Comment le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé a-t-il pu faire fi de la volonté de 11 000 usagers de soins de santé de la MRC du Granit et accepter d'unifier le CLSC à la Maison paternelle? Cette structure administrerait aussi 70 lits de longue durée à l'hôpital. Où est la logique?

Comment Jocelyn Ouellet, directeur du CLSC, a-t-il pu ignorer plus de 11 000 signatures et une économie de 580 000\$ et proposer une telle alternative au conseil d'administration de la Régie régionale de la santé? Était-ce pour protéger son

«job»? La décence aurait été au moins de ne pas voter sur le sujet afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

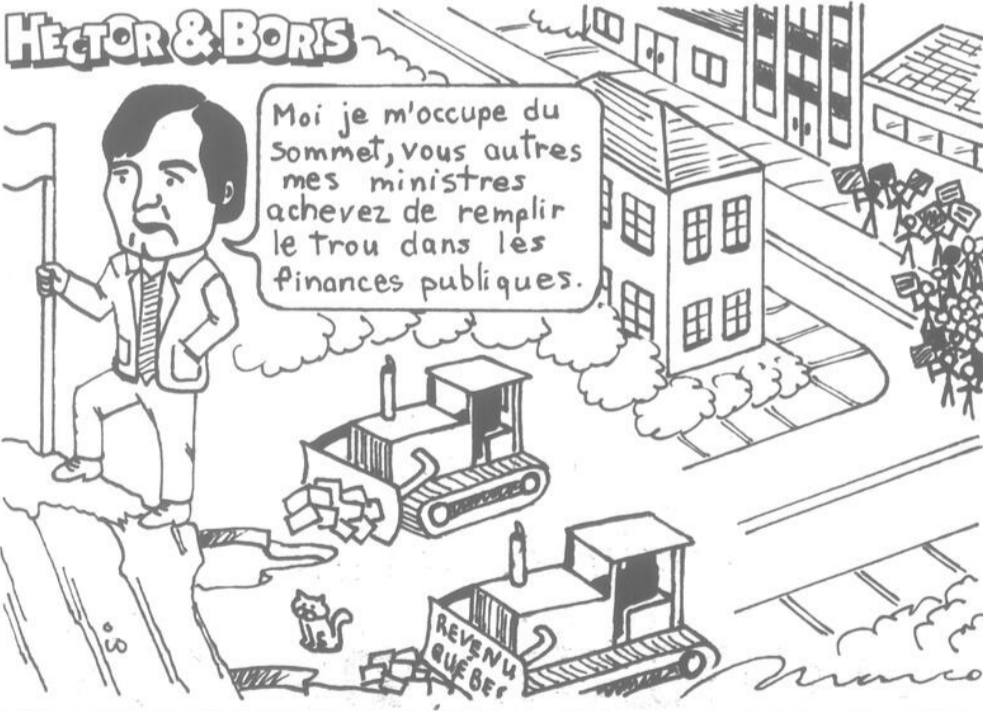
Comment des gens comme Claude Tessier et Richard Vigneault, se disant représentants du Regroupement des citoyens, ont-ils pu ne pas tenir compte de 11 000 signatures et recommander à la MRC et à la ville de Lac-Mégantic d'endosser cette alternative? Ont-ils consulté à nouveau les 11 000 personnes?

Je suis un des 11 000 signataires et je regrette d'avoir signé cette pétition et d'avoir fait confiance à des gens comme ça. Dans des

temps de compressions budgétaires, le «dollar usager» est plus important que le «dollar administrateur». Pour garder deux structures, qui va payer encore? L'on devra couper encore dans les services?

Messieurs Ouellet, Tessier, Vigneault et cie l'on vous a assez entendus, l'on a assez été trompés par vos propos «politicailloux»! Place maintenant à la population, place maintenant au gros bon sens, place maintenant à une seule administration de nos soins de santé dans la MRC du Granit.

**Émilien Dostie Lac-Mégantic**



**L'ÉCHO**  
de Frontenac

Hebdomadaire régional  
Fondé en 1929

5040 Boul. des Vétérans  
Lac-Mégantic G6B 2G5

Envoi de publication  
Enregistrement No 1148

(819) 583-1630 Fax: (819) 583-1124

9,200 copies  
en vente le dimanche matin



**Abonnement**

MRC du Granit 1 an : 29,63\$  
2 ans : 52,42\$  
Extérieur du pays 1 an: 90,00\$

(Ces prix incluent la TPS et la TVQ)  
Toute reproduction de textes, annonces ou photos  
est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur

**Éditeur**

Gaétan Poulin  
**Rédacteur en chef**  
Rémi Tremblay  
**Directeur des ventes**  
Michel Pilotte

**Journaliste**

Claudia Collard  
**Publicité**  
Michel Pilotte  
**Contrôleur**  
Suzanne Poulin

**Montage / publicité**

Danielle Poulin  
Marco Charrier  
**Secrétariat**  
Lucie Durand  
Manon Orichéfqui

**Photocomposition**

L'Écho de Frontenac

**Impression**

Groupe Quebecor Inc.

# COMMUNIQUÉ PAR LE COMITÉ DE COALITION POUR LES SERVICES DE SANTÉ

## Ce que veut l'hôpital

Nous qui sommes les forces vives de l'hôpital, nous qui préparons les repas et lavons les planchers, qui prenons soin, au jour le jour, des malades, qui faisons les prises de sang et installons les solutés, qui sommes confrontés au casse-tête des coupures budgétaires, qui recevons la nuit les blessés à l'urgence, *nous voulons*:

- 1 Que l'hôpital garde son unité et son intégrité avec ses trois volets: services ambulatoires, hospitalisations court-séjour et surtout soins prolongés pour clientèle lourde, pour lesquels le personnel actuel possède une expertise indéniable et pour lesquels l'installation physique est particulièrement bien adaptée.
- 2 *Nous voulons* que le CLSC s'ouvre enfin et que le dialogue soit possible avec son personnel autrement que par l'intermédiaire de comités et selon des protocoles. *Nous voulons* pouvoir collaborer réellement et que cesse la méfiance jalousement entretenue par la direction actuelle.
- 3 *Nous voulons* que la direction de la Maison Paternelle ne soit plus obligée de se réfugier dans des alliances politiques douteuses pour être rassurée sur sa survie. *Nous voulons* que soient examinés au grand jour et loin des démagogues les moyens de se conformer, à moyen terme, aux normes provinciales.
- 4 *Nous voulons* que soient rétablies des relations normales de confiance et de collaboration avec la Régie régionale qui ne nous a jamais montré que de la compréhension et du support. *Nous voulons* que les démagogues et politiciateurs de tout poil retournent d'où ils viennent et nous laissent travailler en paix.

## Pour toutes ces raisons *nous demandons*:

- 1 Aux Conseils d'administration de cesser leurs querelles de clocher pour voir ensemble ce qu'il y a à faire.
- 2 Au personnel du CLSC et de la Maison Paternelle de se joindre à nous pour que cesse ce climat de conflit et de confrontation.
- 3 À la population de ne pas tolérer que soit saboté ce navire amiral des services de santé qu'est l'hôpital, au profit de quelques arrivistes.
- 4 À Monsieur le ministre Jean Rochon de revoir la décision du Conseil d'administration de la Régie régionale parce qu'elle n'entraînera que de la division et perpétuera la zizanie, et d'imposer la direction unique, qui nous semble logique et indispensable.

Certains de nos dirigeants pratiquent le "diviser pour régner".

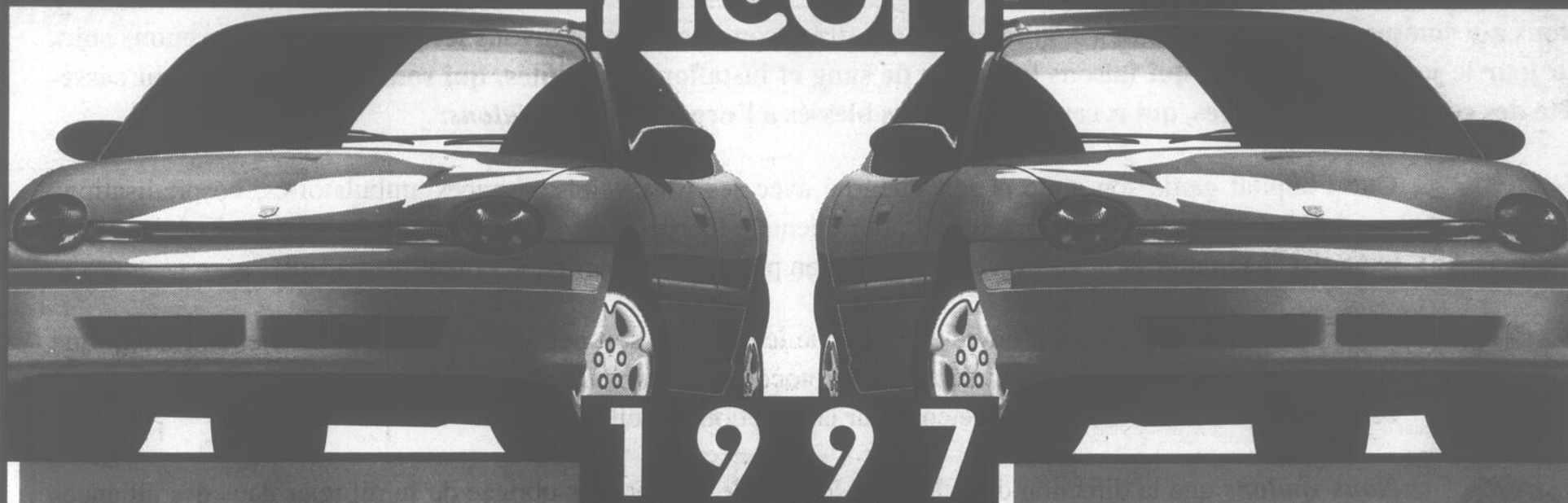
## Nous disons: "S'unir pour agir".



Pas de comptant initial. Pas de dépôt de sécurité. Transport inclus.

# PAS D'ATTRAPE!

## neon!



# SEULEMENT 297\$\*

PAR MOIS

(Location, terme de 30 mois/aucun comptant initial)

### Neon Highline 4 portes 1997

- climatiseur • boîte automatique
- coussins de sécurité
- direction assistée
- freins assistés à disques à l'avant



- moteur 2 litres, 16 soupapes, 132 chevaux
- habitacle avancé
- radio am/fm stéréo
- et plus encore!

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

#### 750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1997 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

# CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

\* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut avec l'ensemble 22D. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement mensuel sera exigé. Rachat non requis. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.

# Hommage rendu en Chambre à Gilles Pansera



Gilles Pansera

Profitant de la Semaine québécoise de la PME, le député fédéral de Mégantic-Compton-Stanstead, Maurice Bernier, a tenu à féliciter publiquement, le 24 octobre en après-midi, à la Chambre des Communes, le président directeur général des Industries Manufacturières Mégantic, Gilles Pansera, qui s'est récemment vu décerner le Grand Prix de l'Entrepreneur du Québec pour l'année 1996, dans la catégorie «redressement d'entreprises».

«Monsieur Pansera est bien connu dans la région de l'Estrie pour son dynamisme et

son sens aigu de l'entrepreneurship», de souligner le député Bernier lors d'une déclaration effectuée quelques minutes avant la période des questions en Chambre. À sa sortie des débats, il devait d'ailleurs ajouter que M. Pansera et son équipe méritaient plus que quiconque un tel honneur.

Il a rappelé que «tous les efforts déployés depuis 1990 par les administrateurs et employés des Industries Manufacturières Mégantic ont permis non seulement le redressement de cette entreprise, mais assurent mainte-

nant son succès pour l'avenir.»

Le député Bernier se disait fier de pouvoir affirmer qu'il s'agissait là d'un autre exemple concret des résultats positifs et créateurs d'emplois qu'on peut obtenir quand tous les partenaires unissent leurs efforts pour assurer la vitalité économique d'une région.

Son entreprise figure parmi les 200 plus importantes PME au Québec. Elle se classe au 20<sup>e</sup> rang quant au nombre d'employés, qui sont passés de 227 à 240 entre 1994 et 1995. Au niveau de l'augmentation des actifs to-

taux, elle occupe le 6<sup>e</sup> rang des 200 plus importantes PME québécoises. Ses revenus ont atteint 25 millions de dollars au 31 décembre 1995, une variation de 16,5%, alors que le bénéfice est passé de 1,6 M\$ à 2M\$ en un an, au 9<sup>e</sup> rang parmi les plus performantes.

Industries Manufacturières Mégantic ne cesse de prendre de la vigueur depuis son acquisition en 1990 par un groupe d'hommes d'affaires de la région qui ont Rexfor comme partenaire. L'entreprise elle-même compte 83 ans d'existence.

## Le ministre Rochon demande l'impossible au réseau

La députée de Mégantic-Compton, Madeleine Bélanger, demande au gouvernement Bouchard de cesser de s'attaquer aux services à la population dans ses efforts de compressions. «Les coupures additionnelles qui sont demandées au réseau de la santé et des services sociaux sont inhumaines et affecteront gravement les services aux citoyens qui sont déjà trop touchés. Tous les intervenants sont unanimes, notre système de santé doit être épargné».

Madame Bélanger déplore que le gouvernement, qui est incapable de remplir ses objectifs budgétaires juge-t-elle, s'acharne encore une fois sur les services essentiels. «Depuis plusieurs mois, l'Opposition officielle réclame que le gouvernement fasse des efforts du côté de la création d'emplois afin d'augmenter les revenus de l'État. Il est à espérer que le ministre Rochon, ainsi que ses collègues, vont enfin comprendre et réviser leur décision».

La députée de Mégantic-Compton, rappelle que des compressions de 100 millions \$ demandées au réseau de la santé, environ 4 millions seront exigés dans la région de l'Estrie. «Nos hôpitaux et nos CLSC ont déjà trop donné, il n'y a plus de marge de manoeuvre sans mettre la santé des Québécoises et des Québécois en danger».

Pour Madeleine Bélanger, le gouvernement Bouchard a failli dans sa démarche d'équilibre budgétaire et il doit maintenant le

reconnaître afin de rectifier le tir. «Les Québécoises et les Québécois veulent que leur

gouvernement crée des emplois afin d'améliorer leur niveau de vie. Pour reprendre les mots

mêmes du Premier ministre Lucien Bouchard, les coupures... assez c'est assez!»

## Le Jour du souvenir célébré samedi

Le souvenir des soldats tombés au combat ou décédés des suites de leurs blessures durant les guerres de 1914-1918, 1939-1945 et de la Guerre de Corée reste gravé dans la mémoire des peuples qui ont vécu depuis, grâce à eux, dans la paix.

La poussière retombée, on réalise aujourd'hui que plus de soixante pour cent de la population du Canada n'ont jamais eu connaissance de la guerre. Le Jour du souvenir permet toutefois aux vétérans ainsi qu'aux générations qui les ont suivis de souligner chaque année le sacrifice de ces centaines de

milliers d'hommes qui ne seront pas morts pour rien.

La Légion Canadienne soulignera l'anniversaire le samedi 9 novembre avec la traditionnelle parade au cénotaphe du boulevard des Vétérans. Le rassemblement des participants se fera au local de la Légion, rue Millet, à 13h00 et départ à 13h45 pour rejoindre la rue Frontenac et défilé vers le boulevard Stearns et le boulevard des Vétérans.

Une cérémonie se déroulera devant le cénotaphe à 14h00 sous la présidence de M. Régis Bilodeau, président de la Légion Canadienne,

filiale 136, puis retour à la Légion pour le défilé.

Après la parade, les participants se réuniront à la Légion et au mess de la Cie B du Régiment de la Chaudière où les anciens et les membres actuels de la Milice pourront fraterniser et évoquer leurs souvenirs. À 18h30 suivra le souper au local de la Légion pour les membres et leurs invités.

Pour le public en général, la vente annuelle du Coquelicot se fait depuis le 1 novembre. Autant que possible, chaque foyer sera visité.

### Lifting sans chirurgie

- Le lifting sans chirurgie fonctionne par électro stimulation
- Le traitement tonifie les muscles du visage, remodèle l'ovale du visage, retarde le vieillissement.
- Les rides et ridules s'estompent
- Les soins sont sécuritaires, hygiéniques, doux, relaxants et parfaitement indolores.

**Avant** **Après**

**Consultation gratuite**  
Venez recevoir un essai et vous aussi vous verrez la différence

Institut Beauté  
**Michelle**  
5070, rue Frontenac  
Lac-Mégantic  
**583-1247**

### Joujouthèque

## Nouvelles heures

En raison d'une demande sans cesse grandissante de ses usagers, la Joujouthèque Lac-Mégantic, située au 3823 rue Audet, a mo-

difié ses heures d'ouverture. Désormais, le public y a accès de 9h30 à 17h00, du lundi au mercredi inclusivement, le jeudi et le ven-

dredi de 9h30 à 20h00. Le local est fermé le samedi et le dimanche. On peut rejoindre les responsables au 583-2178.

### Les Jardins du Lac

**Laitue iceberg** Cal gr 24 **97¢ ch**

**Chou fleur** Cal gr 12 **1 67 ch**

**Piments verts** É.-U. X-Large **1 27 lb** 2,305 kg

**Concombre** É.-U. gr 72 **67¢ ch**

**Oignon jaune** Qué sac 5 lbs. **1 27 ch**

**Tomates rouges** É.-U. gr 6x6 **97¢ lb** 2,145 kg

**Clémentines** Maroc gr 4 **1 47 lb** 3,245 kg

**Raisins rouges** Cal Flame sans noyaux **2 67 lb** 5,895 kg

**Filet de truite** Woburn **6 97 lb** 15,375 kg

**Huîtres** Caraquet **4 97 dz**

Spéciaux valides du 4 au 10 novembre 96  
4094, rue Laval  
Lac-Mégantic  
583-1437

# La brigade de Lac-Mégantic dirigée par deux chefs pompiers

Un copain de classe de Marc-André Martel a eu la chance d'expérimenter le rôle de chef pompier d'un jour l'an passé. «Ça avait l'air le fun!» lance l'élève de l'école Sacré-Coeur pour expliquer sa participation au concours. Son homologue de Fatima, Éric Lacasse, admire le courage de ceux qui ont pour mission de combattre les incendies. «J'étais curieux d'en savoir plus long sur le métier». Ces deux écoliers de sixième année ont eu droit à une place de choix au sein de la brigade du service d'incendie de Lac-Mégantic lundi.

lieux de rassemblement et de sorties de secours en cas de sinistre, réalisation d'un plan de la maison, autant de moyens qui visent à sensibiliser l'ensemble de la famille.

entraînement des pompiers du service d'incendie. Qui sait, peut-être auront-ils la mission d'affronter le feu lorsqu'ils seront grands...



Tout un honneur d'être ainsi promu devant sa classe! (Photo L'Écho)

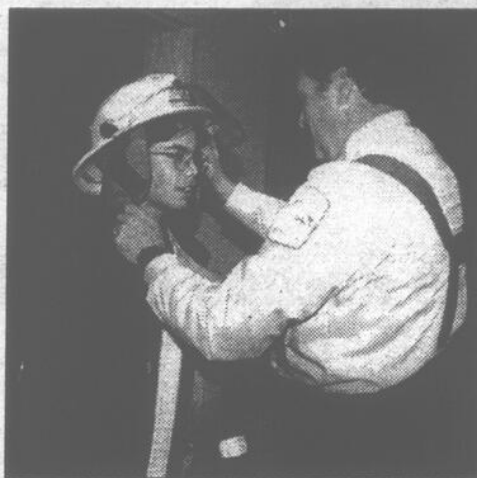
Claudia Collard

Pour cette troisième expérience, on a voulu innover. Il y a deux ans, une jeune fille de l'école Notre-Dame de Fatima remportait les honneurs de chef pompier d'un jour. En 1995, un garçon de l'institution d'enseignement primaire de la paroisse voisine gagnait le concours. Cette année les deux écoles couraient la chance de déléguer un représentant. Bien plus excitant!

Le capitaine du service d'incendie, Yvan Dostie, rapporte que 166 élèves de la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année ont choisi d'adhérer au concours. Les participants devaient accomplir une série de petits exercices en matière de prévention des incendies à l'intérieur de leur foyer. Vérification du détecteur de fumée, identification de

Déployé dans le cadre du Mois de la prévention des incendies, le concours chef pompier d'un jour est encouragé à l'échelle de la province. «C'est une campagne qui est organisée au niveau du Québec. À Lac-Mégantic, on prend pour acquis qu'elle incite les gens à encore plus de prudence», communique le capitaine Dostie.

Quoiqu'il en soit, cet après-midi du 28 octobre demeurera sans doute dans la mémoire d'Éric et Marc-André. Ces derniers ont eu droit à un tour de ville à bord du camion-échelle à la sortie des classes, avant d'être reconduits à leur domicile respectif. Dans la soirée, les deux chefs et leur famille ont été invités à signer le Livre d'or de la municipalité puis ont pu participer à une séance d'en-



Le costume apporté pour Éric était trop petit... Puis autant porter celui du vrai chef pompier... (Photo L'Écho)



Le capitaine Yvan Dostie à l'école Sacré-Coeur en compagnie de l'enseignante Lise Lapierre, du chef pompier Marc-André Martel et de la directrice de l'établissement, Carole Jacques. (Photo L'Écho)



Pour le moins joyeux le capitaine du service d'incendies! Yvan Dostie est entouré d'Éric Lacasse et Denyse Vachon, directrice de l'école Notre-Dame de Fatima. (Photo L'Écho)

## Boucherie Chez GUY

Les spécialistes



## SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

### POULET FRAIS

Entier 3 à 4 lbs. cat. "A"

1 88\$  
lb

### CUISSES POULET

Frais - avec dos

98¢  
lb

### POITRINES POULET

2 98\$  
lb

Désossées

5 98\$  
lb

### CÔTES-LEVÉES

De porc frais "Spare-ribs"

1 98\$  
lb

Nos viandes à tourtières sont déjà à prix réduit!

### OUVERT 7 JOURS

le dimanche de 10h00 à 17h00

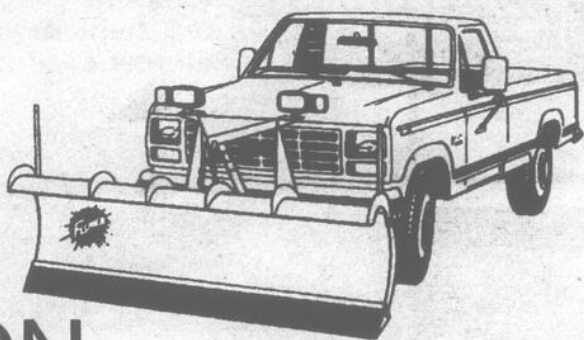
Marchand participant "LOTOMAGOTS 96"

Plusieurs autres spéciaux en magasin

4298 Laval - Lac-Mégantic - 583-0617

LES PETITES ANNONCES  
ça marche! 583-1630

# FISHER ÉCARTE TOUTE COMPÉTITION



Acheter une pelle à neige pour votre 4x4 est tout un investissement. Vous ne pouvez prendre de chance avec le dernier "gadget". Fisher construit des pelles depuis plus de 40 ans. Elles sont construites pour performer. Tempête après tempête. Quand viendra le temps d'acheter une pelle à neige, offrez vous rien de moins qu'une "Fisher"!

## Service de Ressorts Robert (1984) inc.

2528, rue Laval  
Lac-Mégantic  
583-3131



## LÉORÉGI

### SERVICE D'EXTINCTEURS

VENTE • RECHARGEMENT • INSPECTION • RÉPARATION  
ESSAI HYDROSTATIQUE

Léonard Longchamps, président

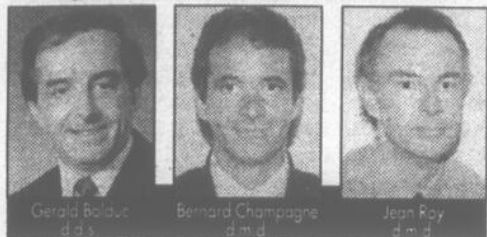
Hugues Lapierre, technicien

Tél.: (819) 583-3605

Télé.: (819) 583-5336

4766, rue Laval, Lac-Mégantic

# UN SOURIRE POUR LA VIE



## Dossier de l'amalgame, émission «Découverte»

Voici quelques réponses suite aux multiples réactions provoquées par la diffusion de l'émission «Découverte» traitant de l'amalgame dentaire, diffusée sur les ondes de Radio-Canada.

### INFORMATIONS TROMPEUSES

Il est à noter que l'émission a été enregistrée au printemps 1996, avant la publication de l'énoncé de principes de Santé Canada. Car dans les conditions du rapport de Santé Canada, il est clairement établi que les données actuelles ne justifient pas que l'on élimine les amalgames dentaires chez les patients qui ne présentent aucun signe d'effets néfastes. Les données actuelles ne permettent pas, non plus, de conclure que le mercure ferait partie des causes de la maladie d'Alzheimer, de la sclérose latérale amyotrophique, de la sclérose en plaques ou de la maladie de Parkinson.

### ÉLÉMENTS DE RÉPONSES

Les émanations de vapeur de mercure causées par la mastication sont connues depuis les années '70. Le docteur Svare, de l'Université de l'Iowa, est le précurseur de cette découverte. Les données statistiques présentées par le docteur Vimy sont largement contestées dans la littérature scientifique actuelle. La littérature nous indique que pour 10 surfaces obturées, il se libère entre 1 et 3 microgrammes de mercure par jour plutôt que 30 microgrammes tel qu'énoncé par le docteur Vimy. La littérature nous indique aussi que l'organisme absorbe environ 6 microgrammes de mercure par jour provenant de sources environnementales. On estime que le taux de toxicité se situe aux environs de 400 microgrammes par jour.

Les résultats de la recherche effectuée sur des moutons ne s'appliquent pas aux humains parce que cette étude démontre une présence de l'amalgame dans la voie digestive. Or le mercure métallique n'est que très peu absorbé par l'intestin. Il est toxique principalement par inhalation. Il est aussi vrai que les moutons, étant des ruminants, ont une fonction masticatrice beaucoup plus puissante que l'humain et une diète différente, avec comme résultat une abrasion très accélérée des obturations. Cette étude n'a donc aucune applicabilité.

L'amalgame poreux présenté sur la photographie nous apparaît comme étant un amalgame de première génération. La porosité s'explique par un phénomène de corrosion. Avec la venue des amalgames à haute teneur de cuivre, dans les années 70, ce phénomène a disparu. Il faut savoir que l'amalgame est un produit bio-compatible au même titre que les composites. Le taux reconnu d'hypersensibilité au mercure dans la population est de 2 à 3%. Cette donnée provient du rapport de Santé Canada. De ce nombre, moins de 1% ont une réaction franche d'allergie au mercure.

La Suède a limité l'utilisation de l'amalgame dentaire pour des raisons environnementales. L'Allemagne, quant à elle, recommande aux dentistes d'agir avec prudence. Il ressort de leurs recommandations qu'aucune preuve clinique ne permet de conclure que les amalgames nuisent à la santé de la population.

La patiente interviewée pendant l'émission «Découverte» affirme que des symptômes ont disparu suite à l'enlèvement de ses amalgames. Ce cas est possiblement un exemple de l'effet placebo. Jurisprudence Huggins: État du Colorado (É.U.), février 1996: Un tribunal administratif retirait au Dr Huggins son permis d'exercice pour avoir violé la loi de l'État sur la pratique dentaire, en encourageant et en exécutant le retrait de restaurations à l'amalgame utilisables comme moyen de traiter plusieurs maladies, notamment la sclérose en plaque, la maladie d'Alzheimer, le lupus et la maladie de Chron.

Le dentiste a le devoir d'informer son patient pour que celui-ci prenne les meilleures décisions concernant sa santé. Il est tenu de lui fournir les éléments nécessaires à l'analyse des bénéfices et des limites d'un traitement donné. L'obtention d'un consentement éclairé est requis et la décision du patient doit être respectée.

# Budget, crédit et endettement

Vous voulez améliorer la gestion de votre budget? Vous vous posez des questions sur les divers outils de crédit? Vous avez des problèmes d'endettement et vous cherchez des solutions?

Il est difficile aujourd'hui de joindre les deux bouts car tout est cher. Le crédit est tentant, mais il peut aussi

comporter des pièges qu'il est bon de connaître. Toutefois, il y a des périodes où l'endettement a été la seule solution, mais il est possible de s'en sortir.

Pour vous aider à trouver des réponses ou être plus avertie, le Centre des femmes le CIRF, vous invite lundi le 11 novembre de 13h00 à 16h00 au sous-

sol de la Caisse populaire Ste-Agnès à une rencontre avec Sylvie Charbonneau du service budgétaire de l'Estrie.

Mme Charbonneau traitera de la façon de faire un budget et de planifier un coussin de sécurité. Elle touchera

aussi les divers outils de crédit, comment les choisir, déjouer les pièges, comment prévenir l'endettement et les solutions à l'endettement.

Cette activité du CIRF est gratuite et ouverte à toutes les femmes.

A-9 - le dimanche 3 novembre 1996 - L'Écho de Frontenac

# La dentisterie esthétique chez-nous.

## LE BLANCHIMENT

Le blanchiment est un procédé sans douleur qui consiste à utiliser un agent chimique pour restaurer la couleur des dents. Il y a deux grandes sortes de blanchiment:

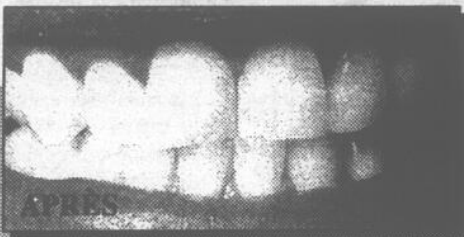
1. Si la dent a noirci à cause d'un traitement de canal, le blanchiment non vital lui redonnera sa blancheur de l'intérieur vers l'extérieur.
2. Si les dents sont tachées par les aliments ou le tabac, ou qu'elles ont jaunies naturellement avec l'âge le blanchiment vital peut leur donner une couleur plus naturelle.

### Le procédé

Selon le nombre de dents à traiter et leur couleur, le dentiste peut vous recommander un des procédés suivants:

- appliquer une solution de blanchiment et l'activer à la chaleur ou à la lumière
- porter une gouttière contenant un agent de blanchiment à tous les jours pendant un certain temps
- se brosser les dents avec une solution blanchissante mélangée au dentifrice

Veillez à ce que le blanchiment se fasse sous la surveillance du dentiste.



## POINTS À CONSIDÉRER

### Réussite et durabilité

- Il se peut que le blanchiment n'enlève pas toutes les taches. Le jaunissement causé par les antibiotiques à base de tétracycline pendant l'enfance peut résister au blanchiment.
- Il faudra peut-être répéter le blanchiment une à trois fois par année.
- La restauration par mordantage n'est pas aussi durable que les couronnes et peut demander des retouches à tous les 3 à 5 ans, alors qu'on ne retouchera les couronnes qu'à tous les 10 ans environ.
- Les facettes peuvent s'ébrécher ou se décoller si on n'en prend pas soin correctement. Il faut éviter de se ronger les ongles ou de mâcher des objets durs.

### Durée

- Il faut ordinairement plusieurs séances de blanchiment (d'environ 1/2 heure chacune) pour redonner aux dents leur éclat.
- La restauration par mordantage se fait rapidement. On peut restaurer plusieurs dents en une séance.

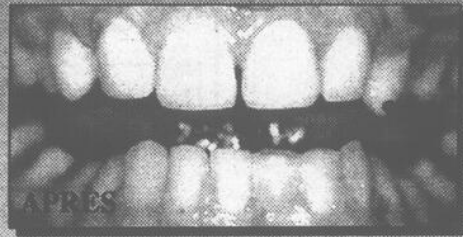
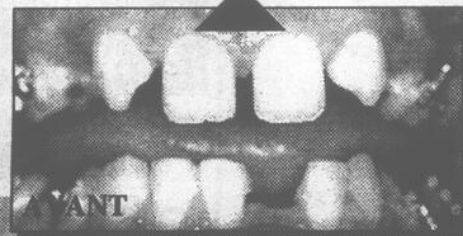
## LA RESTAURATION PAR MORDANÇAGE

La restauration par mordantage permet de réparer rapidement et sans douleur les dents fracturées, de combler l'espace interdentaire ou de couvrir une dent colorée. On applique sur la dent de la résine composite (plastique) en pâte qui durcit à la lumière.

On peut ensuite teindre la résine composite pour marier la couleur naturelle des dents, lui donner la forme de la parcelle de dent qui manque, s'en servir pour grossir ou réduire la taille d'une dent, réduire l'espace interdentaire ou rendre sa taille à une dent brisée, et même en badigeonner une dent tachée pour lui redonner l'apparence des autres dents.

### Le procédé

1. Votre dentiste applique sur la dent une légère solution de mordantage qui rendra l'émail rugueux et aidera la résine composite à mieux adhérer.
2. Il mélange la résine composite et la teint pour marier la couleur naturelle des dents.
3. Il applique la résine composite en plusieurs couches.
4. Chaque couche est durcie à la lumière ou à la chaleur.
5. Quand la dernière couche a durci, la restauration est modelée et polie pour donner à la dent son apparence naturelle.



- La pose des facettes se fait ordinairement en deux séances plus ou moins longues, parfois trois.

### Inconvénients et réactions

- Il se peut que vous ressentiez une certaine gêne après la pose de facettes.
- Le blanchiment peut parfois affecter la pulpe dentaire (tissu mou qui contient les nerfs et les vaisseaux sanguins au centre, ou canal, de la dent). Les cas les plus graves peuvent exiger un traitement de canal.
- Si le scellement entre la dent et la restauration n'est pas parfait, le jaunissement ou la carie peut apparaître sous la résine composite.
- La pose des facettes est souvent un procédé irréversible, car on aura enlevé un peu d'émail des dents pour leur faire de la place. Les dents peuvent être sensibles et ne pas paraître naturelles tant que les facettes ne seront pas scellées.
- Il faut remplacer les facettes périodiquement ou les recouvrir de couronnes, si elles

## LA FACETTE

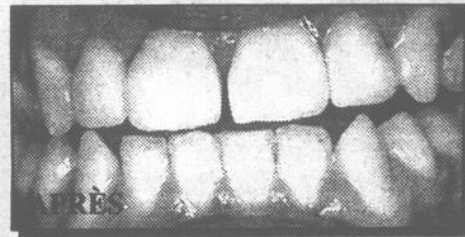
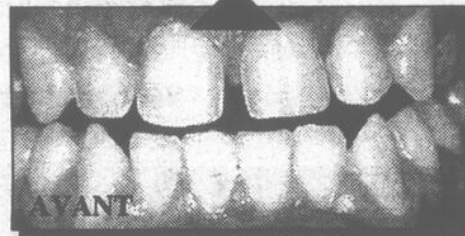
La facette est une petite enveloppe très fine, en acrylique ou en porcelaine, qu'on fixe sur la face des dents. On s'en sert pour couvrir les dents qui ont de vilaines taches ou de mauvaises ébréchantures, ou qui sont inégales, ou pour faire de grandes obturations.

Le procédé

1. À la première séance, il faut ordinairement amincir la dent pour qu'elle ne devienne pas trop épaisse quand on appliquera la facette. Le dentiste prend ensuite l'empreinte des dents pour donner la forme voulue aux facettes.

2. À la séance suivante, le dentiste applique un faible solution acide sur les dents pour les rendre rugueuses et faciliter l'adhésion des facettes en toute sécurité.

3. Il applique ensuite les facettes une à une avec un ciment à base de résine composite, en suivant la technique de la restauration par mordantage.



s'ébrêchent, se décollent ou que la carie se développe sous la résine composite ou la porcelaine.

### Manger, boire et fumer

- Le tabac, le café, le thé, les bleuets, le jus de raisin, les cerises et le vin rouge peuvent tacher les dents blanches ou restaurées de même que les dents naturelles.
- Les facettes, surtout celles des dents antérieures peuvent s'ébrécher si on ne fait pas attention en mordant dans les aliments ou en mastiquant.

### Le coût

- Il se peut que l'assurance ne couvre pas les soins esthétiques et que vous deviez alors payer vous-même le coût du blanchiment ou de la restauration.



Dr Gérard BOLDUC  
583-1026



Dr Bernard CHAMPAGNE  
583-4707



Dr Jean ROY  
583-2288



Les pastilles de paraformaldéhyde, comme celles-ci vendues avant 1991 sous l'étiquette MorFlo, étaient utilisées couramment sur les érables dans la production du sirop d'érable. Des pressions venant surtout de groupes environnementaux ont finalement eu raison de l'entêtement des producteurs à les utiliser malgré les risques qu'ils faisaient courir aux arbres et à la santé publique. (Photo L'Écho)

## Amendes pour possession illégale de paraformaldéhyde

Deux acériculteurs de Saint-Robert Bellarmin, Serge Lemay et Guy Nadeau, ont écopé d'amendes respectives de 1000\$ et 550\$ pour avoir eu en leur possession et utilisé un produit antiparasitaire non homologué, à savoir de la paraformaldéhyde, enfreignant ainsi la Loi sur les produits antiparasitaires.

Ces jugements ont été rendus le 3 octobre, au Palais de justice de Lac-Mégantic, à la suite d'accusations portées par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada.

L'infraction re-

monte au 12 mars 1996 alors qu'un inspecteur fédéral et une inspectrice du Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable du Québec (RCPEQ) ont constaté la présence de comprimés de paraformaldé-

hyde dans les entailles d'érables situées à ces deux endroits. La paraformaldéhyde est un produit servant à lutter contre les micro-organismes qui s'accumulent dans les entailles des érables. Ce produit n'est plus homologué au

Canada pour utilisation en acériculture depuis 1991.

La Loi sur les produits antiparasitaires vise à garantir que tous les pesticides vendus, utilisés et importés au Canada respectent les normes établies à

l'égard de l'innocuité, des avantages et de la valeur. L'absence de tout contrôle pourrait mettre en péril la santé de l'homme et des animaux, ainsi que l'environnement. Par surcroît, l'utilisation de ces produits non homologués pourrait nuire à la mise en marché des produits canadiens de l'érable et causer du tort à leur réputation.

La responsabilité de la réglementation des produits antiparasitaires a été confiée à la nouvelle Agence fédérale de réglementation de la lutte antiparasitaire relevant du ministre de la santé. Les opérations en matière de conformité et d'application de la Loi sont toutefois effectuées par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

## La caisse de Scotstown a bien résisté

(RT) - Les enquêteurs du Bureau des enquêtes criminelles de l'Estrie et ceux du détachement de la Sûreté du Québec de Cookshire poursuivent leur travail en vue de retracer les auteurs d'une tentative de vol au centre de service de la Caisse populaire de La Patrie à Scotstown, dans la nuit de dimanche à lundi.

La façade de la bâtisse, située en plein centre du village, a été en partie démolie à l'aide d'une dépanneuse vers 3h25. Les voleurs, qui n'en seraient pas à leur premier coup avec le même modus operandi, ont cependant fui les lieux sans rien apporter. Le véhicule utilisé pour leur larcin raté, une camionnette Chevrolet 1974, avait été volé plus tôt à St-Isidore d'Auc-

kland. Il a été abandonné sur place.

C'est la deuxième fois depuis son ouverture en 1994 que la Caisse reçoit la visite des voleurs. Il y a deux ans, l'établissement avait été victime d'un vol à main armée. Lundi dernier, c'était le coffret qui était visé, mais les voleurs ont pris la clé des champs, sans doute après s'être rendus compte que la bâtisse offrait plus de résistance que prévue. L'alarme a été déclenchée, réveillant les résidents qui dormaient à l'étage supérieure et dans les maisons voisines de quelques mètres. Comme le poste de la SQ de Cookshire est fermé la nuit, ce sont deux agents du détachement de Lac-Mégantic qui ont répondu à l'alerte alors

qu'ils patrouillaient sur la 204 à la hauteur du village de Audet.

Les dommages sont limités au portique principal et une partie de la vitrine avant. Le mur de pierre a aussi été endommagé. L'immeuble dans lequel loge le centre de service de la caisse appartient à un propriétaire privé de Weedon. La caisse elle-même n'a pas été touchée.

Dans la journée de

lundi, des ouvriers ont colmaté la brèche dans la façade, si bien que les opérations de la caisse ont repris normalement mardi matin.

Il s'agit d'un malheur de plus qui s'abat sur la Caisse populaire de La Patrie dont le siège social a été inondé lors des pluies diluviennes du 8 août. Ce jour-là, le sous-sol de l'établissement a été entièrement inondé, noyant sous 7 pieds

d'eau une voûte contenant entre autres divers documents.

Le directeur de la Caisse, Pierre Labbé, a indiqué que si les dommages au centre de service de Scotstown n'étaient pas encore chiffrés, il en était de même pour les inondations du mois d'août, les papiers détériorés n'étant pas encore revenus de l'entreprise où ils avaient été confiés pour être remis en état.

## MAINTENANT DÉMÉNAGÉ

Anciennement GYM YOSEIKAN maintenant situé au:  
**6354, rue Salaberry**  
sous un tout nouveau nom



Dans l'ancien local de Gym Méga-Forme

On vous offre tous les mêmes services

- Appareils cardio-vasculaires et autres
- Un suivi personnalisé
- Des régimes minceur et régimes musculaires
- Entraînement, etc.

**JOURNÉE PORTE OUVERTE**

**Samedi le 16 novembre**

Propriétaires

Gilles Cloutier & Emmanuel Lacasse

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au Vendredi 6h00 à 22h00  
Samedi et Dimanche 10h00 à 17h00

**819-583-4502**

MACHINERIE

*Yvon Beaudin inc.*

**innove**  
avec une nouvelle  
chargeuse à bois



Voyez votre représentant

**ORIGÈNE GILBERT**

745, 8<sup>e</sup> rue Est  
La Guadeloupe

**1-418-459-3124**

## Une maison flambe à St-Évariste

Une maison mobile du rang des Grelots à St-Évariste a complètement été dévastée par les flammes en l'absence des occupants le 24 octobre. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine de cet incendie. Les pertes sont évaluées à 25 000\$. Les pompiers volontaires de la municipalité ont participé à l'intervention.

Le bâtiment communautaire du camping de la Baie-des-Sables a reçu une visite inattendue dernièrement. On s'est introduit par une fenêtre pour remettre en fonction l'électricité et le chauffage de l'édifice. La manoeuvre a endommagé le chauffe-eau, vidé au terme de la saison estivale. À la Sûreté municipale, on croit par ailleurs que les intrus ont utilisé les dortoirs. Le méfait a été constaté lundi.

Une armoire antique d'un millier de dollars a été dérobée dans une résidence privée de la rue Principale à Milan au cours de la nuit du 27 octobre. Le propriétaire, qui dormait à l'étage supérieur, n'a eu connaissance de rien.

Une demeure de la route 108 à Courcelles a été le théâtre d'un vol de divers appareils, dont un téléviseur, un magnétoscope et un four à micro-ondes. La mar-

chandise est évaluée à quelque 1000\$ et on estime à 300\$ les dommages causés à deux portes de la résidence.

Trois individus, un adulte et deux mineurs, ont été appréhendés par les agents municipaux pour avoir utilisé une carabine à plomb dans un dessein dangereux, aux environs de 15h00 le 26 octobre. Deux piétons et un automobiliste ont rapporté que ces personnes pointaient l'arme dans leur direction et l'un d'eux a même senti une balle de plomb passer près de lui. Ce délit est survenu dans le secteur des rues Wolfe et Crémazie.

La Sûreté municipale de Lac-Mégantic rappelle qu'un règlement interdit l'utilisation de toute arme sur le territoire de la ville.

Constatant la présence d'une automobile rapportée volée quelques heures plus tôt, les policiers municipaux ont intercepté son conducteur qui circulait au centre-ville dans la nuit du 27 octobre. Mais l'homme qui se trouvait au volant s'est avéré être le propriétaire du véhicule en question, la voiture qu'il avait prêtée à un ami ayant été déposée à un endroit autre que prévu. Malchanceux, l'automobiliste devra répondre à une accusation de conduite avec capacités affaiblies.

Un tire-fort ainsi qu'une perceuse à gaz totalisant 650\$ sont disparus de l'intérieur d'un camion de la compagnie Hydro-Québec au début octobre. Le vol a été commis au Domaine des Appalaches de Notre-Dame des Bois alors que l'entreprise y exécutait des travaux.

Pour 200\$ de marchandise, composée de couvertes et serviettes, a été subtilisée dans un chalet de Notre-Dame des Bois le 24 octobre. Aucune trace d'effraction n'a été constatée.

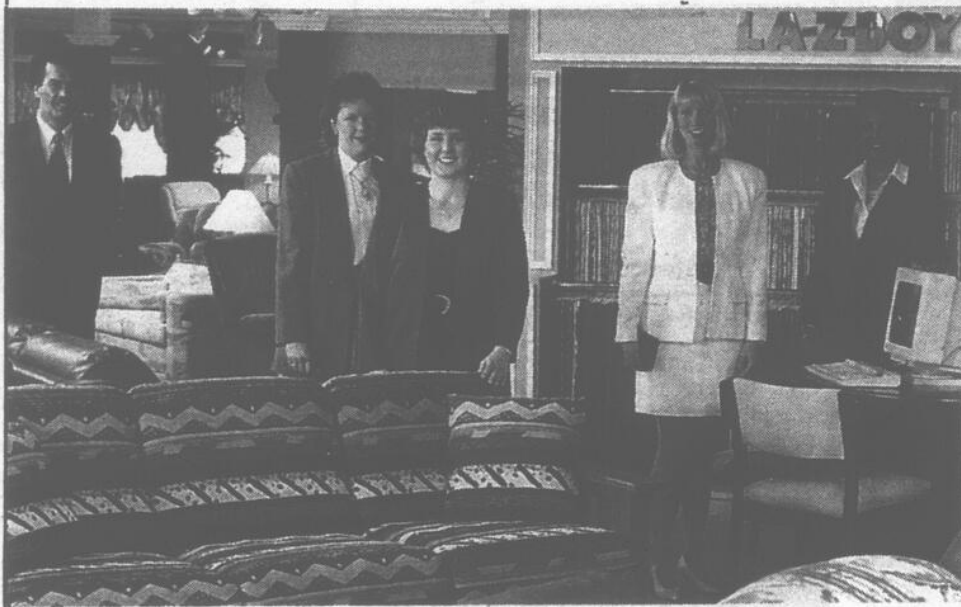
Six boîtes à lettres de la route 263 à St-Romain ont été vandalisées alors qu'une autre a été volée. Tous les méfaits, qui rappellent étrangement ceux du printemps dernier, ont été commis dans la nuit du 25 octobre.

La vitre d'un véhicule garé face à un bar de la rue Du Pont à St-Ludger a été fracassée, entraînant le vol de deux tronçonneuses le 24 octobre.



Espace  
NOUVEL ÂGE  
LA-Z-BOY

# Tout le confort. Un seul nom: La-Z-Boy<sup>md</sup>



## Confort aujourd'hui, confort pour toujours

Dessous l'extérieur souple et moelleux des meubles La-Z-Boy se cache une charpente résistante et durable construite pour subir les rigueurs de la vie quotidienne des années durant.

Nous n'utilisons que des matériaux de qualité qui respectent l'environnement. Nos mécanismes sont testés au moins cent mille fois. Nos coussins sont soumis à l'équivalent de dix ans d'usage constant. Le nom de La-Z-Boy est synonyme de qualité authentique.

Vous pouvez compter là-dessus.

*Tout comme nos meubles, nous sommes là pour vous procurer tout le confort.*

Dans notre galerie Espace Nouvel Âge La-Z-Boy, vous trouverez des gens

qui connaissent à fond leurs produits et qui peuvent vous donner de précieux conseils. Et ce n'est pas tout. Notre équipe chevronnée prend vraiment le temps de vous mettre à l'aise. Des gens sympathiques qui se font un plaisir de vous aider à trouver le

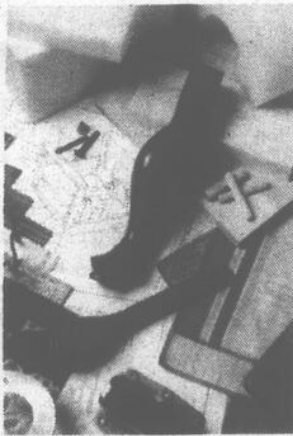
modèle idéal et le tissu dont vous rêvez, à un prix qui vous surprendra.

## Mille et une façons de vous exprimer

Avec des modèles par centaines et des milliers de tissus y compris le cuir, on ne peut plus compter les façons dont nous pouvons vous aider à créer votre propre paradis de confort. Fauteuils inclinables, fauteuils berceurs pivotants, bergères, fauteuils d'appoint, canapés, canapés-lits et causeuses, La-Z-Boy a tout ce qu'il faut pour transformer une demeure en foyer accueillant.

## Notre promesse : qualité, confort, valeur

C'est pourquoi La-Z-Boy est le nom qui suscite le plus de confiance dans le domaine du meuble. Bref, acheter La-Z-Boy, c'est acheter avec confiance.



Cuir véritable  
à partir de 850\$

Divan  
en tissu  
à partir de  
750\$



Bergère  
de tissu  
à partir de  
650\$



\*Voir détails en magasin

# Shier Itée

5200, rue Frontenac, Lac Mégantic QC Tél: 819-583-2404

**EXIGEZ LE CONFORT. EXIGEZ LA-Z-BOY.<sup>md</sup>**

## Rendez-vous mondial Ayrshire

La tournée de la Conférence mondiale de race Ayrshire s'arrête au Québec pour la première fois. Qui plus est, elle sera de passage en Beauce le 5 novembre et deux éleveurs de la MRC du Granit participeront à un exhibit qui sera tenu sur le terrain de l'Expo de St-Isidore pour l'occasion.

La présidente du Club Ayrshire des Érables, Denise Richard, souligne l'importance d'un tel événement, qui selon elle, «ne se reproduira pas avant la prochaine génération.» Mme Richard et son époux Yves possèdent la Ferme Bellevue du Lac de Lambton, et leurs plus belles bêtes feront partie de l'exhibit du 5 novembre. La Ferme Vieux Village de Piopolis, propriété de Florent Foley, figurera aussi au nombre des participants.

La tournée de la Conférence mondiale de race Ayrshire débutera le matin par une visite à la Ferme VaBer de St-Joseph, laquelle a obtenu le meilleur MCR aux niveaux fédéral et provincial au cours des deux dernières années. C'est en après-midi que le groupe se déplacera vers St-Isidore.

Les personnes intéressées à participer à l'événement de mardi peuvent contacter Denise Richard au (418) 486-7229 pour obtenir de plus amples renseignements.

## Projet l'épillet

«Le chantier d'économie sociale en retenant le projet l'épillet encourage une formule de développement et de consolidation de fermes qui rend accessible aux personnes et aux familles la propriété et l'exploitation d'une unité agricole rentable» a déclaré Jacques Proulx, président de Solidarité rurale et du conseil d'administration du projet l'épillet, lors du Sommet économique. «La définition du mot l'épillet résume l'esprit de nos travaux: chacun des petits épis secondaires régulièrement groupés sur l'axe central d'un épi composé.»

# DÉCÈS

LAC-MÉGANTIC

**LESSARD**  
(M. Antoine)



Le 19 septembre 1996 est décédé au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 84 ans, Monsieur Antoine Lessard, époux de Lucie Bouffard. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils: Michel (Ginette Bolduc) Lac-Mégantic; sa petite-fille: Marie-Chantal; ses frères, ses soeurs et sa belle-soeur: Hélène Lessard de Lac-Mégantic, Philippe Lessard de Valleyfield, Wilbrod Lessard (Annette Bolduc) Sherbrooke, Aline Lessard de Montréal, Gabrielle Lessard de Sherbrooke, Henri-Paul Lessard de St-Ludger; ses beaux-frères et belles-soeurs: Thérèse Gaudette (feu Aimé Bouffard) Lac-Mégantic, Alice Bouffard (Joseph Touchette) Lewiston Me, Madeleine Bouffard (Eugène Talbot) Lac-Mégantic ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès, le 21 octobre 1996. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gilles Gingras, assisté des abbés Raymond-Marie Morin et Jean Cauchon.

La quête faite par des membres des Aramis: Patrick Bouffard et Pierre-Émile Poirier.

Le cercueil était porté par MM: Rosaire Fillion, Bertrand Fortier, Sauveur Nadeau, Lauréat Poulin, Armand Vachon, Oliva Vigneault.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

**Direction Funéraire  
Centre Funéraire  
Jacques & Fils Inc.**

Jean-Pierre Jacques, P.D.G.  
50 ans de service, 1946 à 1996

LAC-MÉGANTIC

**BILODEAU**  
(M. Joseph)



Le 21 octobre 1996 est décédé au Centre hospitalier Lac-Mégantic, à l'âge de 98 ans, Monsieur Joseph Bilodeau, époux de feu Angéline Labrecque. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Il laisse dans le deuil ses filles et son gendre: Lucille Bilodeau-Boulangier de Lac-Mégantic, Jeannine (René Bureau) Newcomb, N.-Y., Liliane Bilodeau-Jacques de Holyoke, Ma.; ses petits-enfants: Johanne (Gilles Allard), Jean (Lucie Leclerc), Sylvain (Denise Toulouse), Rena (Eugène Rizzo), Donald (Patricia Smith), Ricky (Peggy), David (Shelly), Normand R. Jacques; ses 9 arrière-petits-enfants: Jean-François, Marc-André et Sonia Allard, Mélanie et Krystelle Boulangier, Keven et Steven Rizzo, Scott, Garret, Ricky Jr. et Alexandra; sa demi-soeur: Frideline Bilodeau (Fernand Fillion) St-Sébastien; ses belles-soeurs et son beau-frère: Marie-Rose Bédard-Labrecque de Courcelles, Aurore Bédard (Jos Beaulé) Lac-Mégantic, Gertrude Gosselin-Cormier de Sherbrooke ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Ste-Agnès, le 25 octobre 1996. Le service funèbre a été célébré par l'abbé Gilles Gingras, assisté du révérend Robert Gagnon de Ste-Foy et du Père rédemptoriste, Réginald Tardif, de Ste-Anne de Beauré.

La quête par: André Bilodeau et Hervé Bilodeau.

Le cercueil était porté par MM: Jean Boulangier, Donald Bureau, Sylvain Boulangier, Ricky Bureau, Normand Jacques, David Bureau.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

**Direction Funéraire  
Centre Funéraire  
Jacques & Fils Inc.**

Jean-Pierre Jacques, P.D.G.  
50 ans de service, 1946 à 1996

**MERCI MON DIEU**

Dites 9 fois Je Vous Salue Marie par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits. Le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. P. G.P.



*Lors de la disparition d'un être cher, honorez sa mémoire, en faisant parvenir votre don à:*

La Fondation du Centre Hospitalier Lac-Mégantic Inc.  
3569 Laval, Lac-Mégantic  
G6B 1A5

**Monuments**

**Funéraires**

**Les Granits Appalaches**

Directement du manufacturier

Fabriqués à 100% à Lac-Drolet

Service de lettrage au cimetière  
Garantie sur les monuments

Richard Michaud  
représentant  
7 jours / semaine  
583-1080  
1-800-567-6195

Le don d'être là



Croix-Rouge canadienne  
Division du Québec

1 800 592-7649

Au service de la région depuis 1954

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**

*Les Pierres du Souvenir*

Lac-Drolet Qc

Directement de l'atelier

Service de lettrage au cimetière

**Famille Bolduc, prop.**  
608 Principale, Lac-Drolet G0Y 1C0  
Atelier 819-549-2637  
1-800-567-2637

Nous sommes ouverts  
6 jours par semaine

Sincères Remerciements

Vous êtes venus nombreux, parents, amis pour partager notre peine. Les mots ne peuvent suffire pour exprimer toute notre reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathie, lors du décès de M. Gérard



Roy, survenu le 13 octobre 1996 à l'âge de 86 ans. Votre présence et votre soutien de quelque manière que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort durant ces heures pénibles. Merci spécial au personnel de la Maison Paternelle.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Maryse et Claudette

*Cartes de Sympathie*

ENEZ CONSULTER LA PLUS IMPOSANTE ET LA PLUS PRESTIGIEUSE COLLECTION DE CARTES COMMEMORATIVES AU QUÉBEC

*Sincères Remerciements*

de TRANS-CANADA  
MODÈLES EXCLUSIFS, SOUVENIRS MORTUAIRES ET SYSTÈME DE RETOUCHES PHOTOGRAPHIQUES INFORMATISÉES HAUT DE GAMME ET CHOIX DE 10 FONDS DE SCÈNES GRATUITS

**L'ÉCHO** 583-1630

5040, Boul. des Vétérans, Lac-Mégantic

**NUTRITION**  
COOP DU LEVANT

**Calcium Magnésium,  
un duo minéral capital**

Dans notre esprit, le calcium et le magnésium sont généralement associés à la solidité des os et des dents.

Ces deux minéraux contribuent effectivement à renforcer la structure osseuse mais il jouent une multitude d'autres rôles essentiels dans l'organisme. Quand on ne reçoit pas les quantités adéquates de calcium et de magnésium, l'activité cellulaire est sérieusement compromise. Des symptômes mineurs apparaissent alors: nervosité, insomnie, palpitations cardiaques, fourmillements dans les bras, douleur dans les jointures, allergies cutanées, SPM, crampes. De mineurs, ces symptômes peuvent se transformer en maladies plus graves telles l'ostéoporose et les affections cardiaques qu'on ne diagnostique généralement que lorsque les cellules sont déjà partiellement détruites.

L'importance du calcium et du magnésium est telle que l'organisme dispose d'un système de régulation complexe qui en assure la disponibilité en tout temps; lorsque les tissus et le sang manquent de ces deux minéraux, ils les puisent directement dans les os, les muscles et les nerfs.

Nos aliments sont-ils suffisamment riches en calcium?

Notre alimentation fournirait tout le calcium dont nous avons besoin si nous consommions moins d'aliments riches en phosphore. En effet, cet élément entre en compétition directe avec le système de régulation du calcium et du magnésium. Plus on consomme de phosphore, plus on a besoin de calcium pour préserver l'équilibre minéral. À noter que les boissons gazeuses et les viandes sont particulièrement riches en phosphore. Par ailleurs, d'autres minéraux, présents en grandes quantités dans des aliments comme les épinards, la rhubarbe et le chocolat, peuvent empêcher l'absorption du calcium. De plus, le café, le thé noir, le sel et le sucre augmentent l'excrétion de ce minéral. Enfin, le stress, surtout lorsqu'il est répété, accélère l'utilisation de tous les nutriments par l'organisme. Pour contrer cela, on peut compter sur le calcium, le magnésium, la vitamine D et le zinc qui agissent synergiquement pour favoriser l'absorption des nutriments dans l'organisme. Il est également important de savoir que le calcium est mieux absorbé en milieu acide, d'où la recommandation de prendre ce minéral avec du jus d'orange ou tout autre aliment acide plutôt qu'avec du lait.

Qui a besoin de calcium et de magnésium?

Si tout le monde a besoin de calcium et de magnésium, les femmes enceintes et celles qui allaitent, les enfants, les femmes ménopausées, les athlètes et les personnes âgées doivent veiller tout particulièrement à leur apport.

Le magnésium est essentiel pour l'activité enzymatique. Il favorise l'absorption du calcium et du phosphore. La carence en magnésium inhibe la transmission des impulsions musculaires et nerveuses provoquant irritabilité et nervosité.

La question des calculs rénaux

La consommation excessive de calcium en préoccupe plusieurs qui craignent qu'elle n'entraîne la formation de calculs d'oxalate de calcium dans les reins. En fait, c'est le contraire qui se passe, en autant toutefois que l'on dispose de quantités suffisantes de magnésium et de vitamine D.

Le magnésium inhibe la formation de calculs rénaux. Il réduit les teneurs en oxalate et en phosphate de calcium, retarde la formation de cristaux de sels calciques, précurseurs des calculs rénaux, et augmente la solubilité du calcium. Lorsque les ratios calcium-magnésium-vitamine D sont équilibrés, l'organisme absorbe 90% du calcium consommé et élimine le reste.

Attention chasseurs!

Vous voulez faire naturaliser une tête de chevreuil qui a l'air naturel

Travail soigné et garanti

**FRANÇOIS BERNIER** taxidermiste prof.

38, rue Des Roches - Fleurimont 819-562-9933



## Le spectacle de Michel Rivard reporté au 20

Il est mentionné à l'endos du feuillet de la programmation du Comité culturel Mégantic que le comité pourrait apporter des changements sans pré-avis.

Il a déjà reporté le spectacle de Michel Barrette au dimanche 15 décembre à 20h00 pour les raisons qui ont fait la manchette en septembre. Voilà qu'il doit

ajouter le report de celui de Michel Rivard au mercredi 20 novembre, également à 20h00.

De telle sorte que vous êtes conviés à une semaine intense d'activités du Comité culturel Mégantic, puisque le lundi 18 novembre, c'est la première projection du film sur la Turquie en présence du réalisateur de la série

Horizons du monde; le lendemain vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle du comité qui aura lieu au CLSC Maria-Thibault; et finalement Michel Rivard sera sur scène avec ses trois musiciens le mercredi 20 novembre.

Ceux et celles qui ont des billets pour le 14 novembre pourront

les utiliser en se présentant au spectacle le mercredi suivant à 20h00 plutôt qu'à 21h00 le jeudi 14. Ceux qui auraient un empêchement peuvent se faire rembourser en communiquant avec le 583-3303, mais ils doivent le faire avant le spectacle du 20 novembre.

### À St-Ludger

## Chef pompier d'un jour

Le jeune Éric Lacroix de l'école Nazareth de St-Ludger a été élu chef pompier d'un jour à l'occasion de la semaine de prévention des incendies qui se déroulait du 6 au 12 octobre dernier. On le voit ici entouré de la directrice de l'école, Lise Bernard, et du chef pompier de St-Ludger, Vincent Morin. Une journée qu'il n'est pas près d'oublier de si tôt!



## SUPER PROMOTION D'AUTOMNE À qui la chance!

La Maison Usinex a décidé de vendre rapidement 15 maisons d'ici Noël à des prix très compétitifs...

**Achetez immédiatement ou réservez pour le printemps** et profitez d'un rabais de **1000\$** sur tous nos modèles (ou Usinex rachète votre bail).

En plus, Usinex et ses fournisseurs vous donnent pour **1800\$** d'accessoires et d'équipements.

**Profitez...** • Crédit de taxes de 36% encore disponible, d'une valeur de 3000\$ + ou -  
• Subvention de la Ville de Lac-Mégantic, d'une valeur de 3000\$ (si installé à Lac-Mégantic)  
• Taux d'intérêt excessivement bas (5,4%) • Aucun comptant (si accessible au R.A.P.)



**SPÉCIAL modèle Malibu 27 x 34 x 36 (2 chambres)** incluant solage et tous les raccords (taxes et crédit de 36% inclus)

**59 741\$**

**SPÉCIAL modèle Tradition évolutive 24 x 34 (2 chambres)** incluant solage et tous les raccords (taxes et crédit de 36% inclus)

**51 219\$**

MEMBRE SCHL

**HEURES D'OUVERTURE**

Lundi au vendredi	9h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 15h00
Dimanche	fermé

**819-657-4268 ou 819-657-4235**

# TANT ATTENDU... ENFIN ARRIVÉ CHEZ VOUS

Depuis des mois, vous suivez nos publicités dans Femmes Plus, Clin d'Oeil, 7 jours, Lundi, etc. Vous êtes intrigué, mais pas encore convaincu! Voici le «Mot du président» qui saura vous satisfaire...

## Réduisez votre CELLULITE C'est garanti!

«Mesdames, je suis tellement convaincu des résultats du Cellotherm et du Thermoslim pour anéantir vos gras et votre cellulite, que je me permets de vous offrir un soin gratuit sur cette technologie ultra moderne.»

— Sylvain Leblanc  
Président des Centres de santé Minceur



## GRATUIT

Présentez ce coupon dans un de mes 35 centres au Québec et nous vous en ferons la démonstration.

## GRATUIT 1 heure de Cellotherm

Limite de 1 par client, valide jusqu'au 30 novembre 1996

Cellotherm vous permet d'amincir aux endroits désirés et de réduire votre cellulite. La combinaison de la haute technologie avec l'efficacité de la cure ou de nos produits vous offre la solution gagnante.

**Au cours de la consultation individuelle qui vous est offerte gratuitement et sans aucune obligation en retour, vous connaîtrez exactement ce qui vous convient pour votre perte de poids.**



**HEURES D'OUVERTURE:**  
LUNDI-MARDI-VENDREDI, 9H À 20H

Ici-même, à LAC-MÉGANTIC  
5284 Frontenac, suite 12  
**(819) 583-1461**

PAS DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ.

FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

ET LA LIBERTÉ EST À VOUS!

Tout pour être  
sur la bonne route.

**Jeep Grand Cherokee Laredo 1997, 4 X 4**  
Ensemble 26E + GEG

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Freins à disque et antiblocage aux quatre roues
- Selec-Trac ou Quadra-Trac au choix du client
- Roues sport en fonte d'aluminium
- Climatiseur et glaces teintées foncées
- Régulateur de vitesse et volant inclinable gainé de cuir
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Lève-glaces et verrouillage électriques avec télécommande



**478\$\***  
par mois

Location. Terme de 30 mois.  
Comptant initial de 2 000 \$.

**Jeep Cherokee Sport 1996, 4 portes, 4 X 4**  
Ensemble 26E + GAL

- Moteur 6 cylindres de 4 litres
- Boîte automatique à 4 rapports
- Volant inclinable gainé de cuir
- Climatiseur
- Console au plancher
- Radio-cassette AM/FM stéréo
- Glaces teintées foncées
- Lave-glacé et essuie-glacé arrière



**394\$\***  
par mois

Location. Terme de 30 mois.  
Comptant initial de 2 000 \$.

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

**Jeep | Eagle**

QUELQU'UN DE FIABLE

\* Tarif mensuel établi d'après la description des véhicules ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander. L'offre se termine le 21 décembre 1996.

## Quand le passé devient trésor empoisonné

La solitude n'a parfois rien à voir avec l'isolement physique. C'est un sentiment qui demeure ancré aux tréfonds de l'âme. Une tristesse perpétuelle contre laquelle la promiscuité familiale ne peut rien. Lourd à porter n'est-ce pas? C'est pourtant l'histoire de la vie des personnages créés par Michel Tremblay dans *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*. Une dramatisation certes, sauf que....

Claudia Collard

Double cuisine pour décor. Symbole du passé et du présent qui s'entrecroisent sans cesse dans la pièce. Dix ans après la mort de Léopold et Marie-Louise, les parents de Manon et Carmen, Carmen, c'est la chanteuse country pour qui la vie se conjugue au présent. Et Manon se complait dans son passé malheureux, qu'elle ressasse avec un masochisme à faire peur.

Et il y a les parents qui ressuscitent au gré des souvenirs des deux filles. Leur mère, pauvre femme qui cherche à faire de plus en plus pitié. Mais à mesure que l'histoire se déroule, c'est la douleur de Léopold qui fait le plus mal. Le bougre de 45 ans a passé plus de la moitié de son existence derrière la même machine, à faire les mêmes gestes, à suer pour nourrir sa famille. Lorsqu'il boit, l'homme voit rouge et perd la carte. Puis Marie-Louise se plaît à lui rappeler ses origines, à répéter à Léopold qu'il vient d'une famille de fous...

C'est vrai que Léopold en perd des bouts. Même sans avoir ingurgité d'alcool. Mais Marie-Louise en invente aussi des bouts. Son statut de sainte et martyre, elle s'y accroche comme à une bouée de béton. Manon est en ce sens sa copie conforme. Sauf que ses idées fixes rappellent étrangement son père.

Il n'y a que Carmen qui a décidé de couper les ponts avec son passé. Sa vie de chanteuse de bar représente un idéal qu'elle a réussi à atteindre. Elle voudrait que sa soeur s'en sorte à son tour, l'aider. Mais les bras de Manon demeurent croisés. Sa mère était une sainte, son père un écoeurant. Manon conserve la marque de son

surtout. Cette réalité qui pousse encore des gens à s'enfoncer dans le malheur, à se faire mal jusqu'à ce que ça fasse du bien. À refuser de renouveler le quotidien pour préserver le confort de la morosité.



Michel Dumont et Pierrette Robitaille ont sans doute éprouvé l'assistance en incarnant Léopold et Marie-Louise.

## ESPACE VERT

### Que faire des feuilles mortes?

L'avalanche de feuilles mortes en automne est une aubaine pour le jardin, une manne à ramasser pour le bienfait des cultures de demain. Les feuilles mortes sont une excellente source de composés, elles peuvent rendre plusieurs services avant qu'elles ne soient décomposées et enfouies dans le sol pour en faire un amendement et un engrais naturel. Elles arrivent dans le bon temps car elles permettent de protéger les plantes frieuses, tout en laissant quand même passer l'air et l'humidité. Mais entassées, elles mettent du temps à se décomposer. Au début, le tas chauffe et il ferme parce qu'il est encore oxygéné, par la suite la vie microbienne s'asphyxie par le compactage. L'amas de feuilles devient un milieu acide, et pour les bactéries ce n'est plus viable. Les vers de terre apprécient beaucoup un paillis de feuilles mortes, ils y

trouvent de l'humus pour leur alimentation. Chaque nuit, après un pluie, ils sortent de leurs galeries, rassemblent quelques feuilles qu'ils emmagasinent pour ensuite les broyer, les manger. Par l'assimilation d'humus dans leur tube digestif, les vers de terre rejettent une matière enrichie de bactéries fixatrices d'azote bénéfique aux plantes.

Le printemps venu il faut remuer de fond en comble, afin de neutraliser l'acide et de redonner vie au compost, en y mêlant un peu de

### À propos de violence

Le 11 novembre à 13h30 au CIRF, 5335, rue Frontenac, local 200 à Lac-Mégantic, l'invitée de la causerie du lundi sera Ginette Therrien, femme pour qui le courage et la persévérance n'ont plus de fin. Une occasion d'entendre le témoignage d'une ex-victime de violence conjugale qui a su trouver en elle, les forces nécessaires pour se sortir de cet environnement malsain. Pour toutes celles sensibilisées au drame humain ou qui, comme Ginette, ont vécu ou vivent la même situation, l'invitation est lancée de la rencontrer et ainsi percevoir comment elle a appris à se reconstruire et à devenir une personne en parfaite autonomie. L'échange et le partage seront grandement favorisés.

## PROMOTION SPÉCIALE



*Votre option fraîcheur!*

**Pour un temps limité**

à l'achat d'un breuvage format 21 onces

Combiné de viandes froides

**2,99\$** (6 pouces)

Les **Mardis** à 2,99\$ pour tous les sous-marins 12 pouces

**2,99\$** (12 pouces)

Extra non inclus. Ne peut être jumelé à aucune autre offre.

**5346, rue Frontenac, Lac-Mégantic**

# 20%

sur toute la  
marchandise  
automne-hiver  
en magasin

(Sauf sur accessoire)

Lot de marchandise à

# 10 et 20\$

Lot de manteaux à

# 40%

Boutique

**Chez Madeleine**

5322 Frontenac - Lac-Mégantic

**583-2470**



Boutique

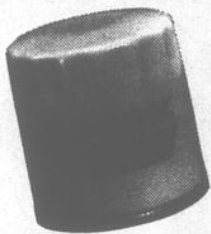
**Marie-Soleil**

5246 Frontenac - Lac-Mégantic

**583-2789**

# C'est nous qui avons rédigé le manuel d'entretien de votre véhicule Chrysler. Ça dit tout!

## VIDANGE D'HUILE ET REMPLACEMENT DU FILTRE



Comprend jusqu'à 5 litres d'huile de qualité supérieure Premium Mopar et un filtre à huile Mopar de qualité pour votre véhicule Chrysler • Vérification du filtre à air, des tuyaux, des courroies d'entraînement, des balais d'essuie-glace, des pneus, des phares et feux, des serrures et charnières • Vérification des liquides suivants: liquide pour freins, liquide de direction assistée, liquide lave-glace • Renseignez-vous au sujet de notre garantie Cinq étoiles Chrysler.

« PRÊT À L'HEURE PROMISE... OU RIEN À DÉBOURSER! »

**19<sup>99</sup>\$**

Frais en sus pour  
moteurs diesel et  
véhicules importés  
+Taxes

## INSPECTION TRANQUILLITÉ D'ESPRIT



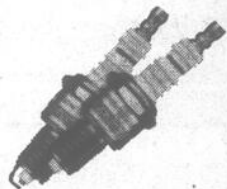
C'est le moment de se préparer pour la conduite hivernale! À l'achat d'un service de vidange d'huile et remplacement du filtre, nos techniciens Chrysler effectueront ce qui suit:

- Permutation des quatre pneus
- Vérification des freins avant et arrière
- Vérification du système d'échappement - Silencieux, convertisseur catalytique, tuyaux, joints d'étanchéité du collecteur d'échappement, supports et colliers de serrage
- Essai routier et rapport des résultats
- Vérification du niveau d'antigel - Vérification sous pression, vérification des conduits et colliers de serrage, de la pompe à eau, du radiateur,
- du ventilateur débrayable/ventilateur électrique
- Réglage des courroies d'entraînement du moteur
- Vérification de l'état et de la concentration du liquide de refroidissement
- Vérification du circuit électrique - Batterie, essuie-glace, lave-glace, klaxon, feux et phares, chauffe-bloc et nettoyage des bornes
- Vérification de la suspension - Amortisseurs, jambes de suspension, éléments de la direction assistée, tuyaux et timonerie de direction

**19<sup>99</sup>\$**

+Taxes

## MISE AU POINT



**59<sup>99</sup>\$\***  
(4 cyl.)

**69<sup>99</sup>\$\***  
(6 cyl.)

**79<sup>99</sup>\$\***  
(8 cyl.)

Une mise au point du Service cinq étoiles Chrysler comprend: • Le diagnostic électronique complet du moteur • La pose de bougies Mopar de qualité • Le réglage de l'allumage et du régime de ralenti (s'il y a lieu) • La vérification des câbles d'allumage, des courroies d'entraînement, de la soupape RGC, des tuyaux, du filtre à air et du filtre à essence • La vérification et le nettoyage des bornes de la batterie • Un essai routier • Applicable à la plupart des véhicules de Chrysler Canada • Renseignez-vous au sujet de notre garantie sur toutes les pièces de qualité Mopar posées par le concessionnaire:

« Garantie de 12 mois sans limite de kilométrage sur les pièces et la main-d'œuvre »

\* +Taxes

## SERVICE CINQ ÉTOILES

CHRYSLER



- Techniciens formés par Chrysler • Pièces de rechange Mopar • Service et commodité • Attention et courtoisie • Prix concurrentiels

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

**CHRYSLER**

QUELQU'UN DE FIABLE

# AGENDA COMMUNAUTAIRE

## Lac-Mégantic

Pour les personnes souffrant de phobies, l'association Renaître offre son aide dans toute la MRC du Granit. Composez le (819) 583-3791.

\*\*\*\*  
La consommation d'alcool d'une autre personne vous dérange-t-elle ou vous a-t-elle déjà dérangé? Si oui, AL-ANON peut vous aider car il y a dans cette fraternité des personnes qui vivent ou qui ont vécu la même chose que vous. Réunion le vendredi à 20h00 au sous-sol du Centre récréatif inc., 4571 rue Champlain. Information pour Lac-Mégantic et les en-

virus: 583-0469. \*\*\*\*  
La Magnétothèque du Granit offre un service gratuit de lecture sur cassettes de livres, périodiques et autres. Tél: 583-3482. \*\*\*\*

Bingo le 13 novembre à la salle des Chevaliers de Colomb à 19h00 organisé par Louise Pouliot au profit des femmes Moose. \*\*\*\*

Femmes Moose-Enrôlement du chapitre féminin à la Loge le samedi 2 novembre à 9h30. \*\*\*\*

Cercle des Fermières- Assemblée mensuelle le mercredi 6 novembre à 19h30 au

sous-sol de l'église Ste-Agnès. Messe des défuntes à 19h00. Une personne du CLSC traitera du virage ambulatoire. Il y aura aussi un atelier de décorations de Noël. Apportez vos desserts à la citrouille. \*\*\*\*

Moose- Les soeurs Plante et leur orchestre feront danser les gens tous les samedis soir dès 21h00. \*\*\*\*

AFÉAS- Réunion le 6 novembre à 19h30 au sous-sol de l'église Notre-Dame de Fatima. Messe pour les membres à 19h00. Invitée: Réjeanne Théberge des cuisines collectives. Bienvenue à toutes celles qui veulent se joindre au groupe.

Audet Cercle des Fer-

mières- Assemblée le mardi 5 novembre à 19h30. Invitée: Louise Gobeil traitera de l'hygiène des oreilles et du nez. Jeu sur les règlements, concours du mois: un morceau de couture.

Frontenac Brunch au profit du Club Optimiste de Frontenac le dimanche 10 novembre au sous-sol de l'église St-Jean Vianney du 8h00 à midi.

Lambton Cercle des Fermières- Réunion mensuelle le mercredi 6 novembre à la salle de la Fabrique. Messe célébrée à 19h00 pour tous nos membres défunts, avant la réunion. Au programme: démonstration de couronnes de Noël, suggestions de

cadeaux. Agrandissons notre mouvement.

Nantes Bingo Lions le 9 novembre au Centre communautaire de Nantes à 19h30 au profit des oeuvres du Club Lion de Nantes. Bienvenue à tous.

St-Romain AFÉAS- Réunion le mercredi 13 novembre à la salle de l'âge d'or à 19h30. Art et culture, les fines herbes, dégustation. Il sera aussi question de décorations de Noël. Avis: Les annonces pour l'Agenda communautaire doivent parvenir à l'Écho de Frontenac au plus tard à 17h00, le mercredi précédant la date de parution désirée.

# CHRONIQUE VÉTÉRAIRE

(Au cours des prochaines semaines, le Dr Jean Roy, vétérinaire, traitera, sous cette chronique, de sujets touchant la santé des animaux de compagnie.)

## L'importance de la vaccination

Tout au long de leur vie, les chiens et les chats sont régulièrement exposés à des organismes potentiellement dangereux pour leur santé. Les microbes (virus et bactéries), invisibles à l'oeil et bien présents dans l'environnement, n'attendent que l'occasion pour s'attaquer à l'intégrité physique de l'animal. Les plus jeunes bêtes sont particulièrement vulnérables à ces microbes souvent mortels.

entretenu par un rappel chaque année pour demeurer effective tout au long de la vie de l'animal.

Ainsi, au contraire des vaccins disponibles chez les humains, les vaccins vétérinaires ne protègent pas pour de longues périodes et c'est pour cette raison qu'ils doivent être répétés annuellement. C'est alors l'occasion pour le mé-

decin vétérinaire de procéder à un examen physique complet de votre animal. Une visite par année pour s'assurer que tout va bien!

Dans une prochaine chronique, je vous entretiendrai plus longuement des maladies prévenues par la vaccination. Saviez-vous par exemple qu'il existe un vaccin contre la leucémie chez le chat?

En attendant, n'oubliez pas que le médecin vétérinaire, de par sa formation académique, demeure la personne toute désignée pour répondre à vos interrogations relatives à la santé animale. N'hésitez pas à lui en parler. Dr Jean Roy, m.v.

# Formule gagnante pour les aînés

Un succès sur toute la ligne. C'est ce qui se traduit du colloque organisé le 11 octobre dernier à la polyvalente Montignac. Les membres de la Table de Concertation des personnes âgées de la MRC du Granit ont misé juste en s'associant à l'équipe de la tournée «La Santé et le bel âge».

La formule est dynamique et l'équipe est créative. La réponse de la population des aînés a été extraordinaire. Les gens sont impliqués et intéressés, ils participent avec beaucoup d'enthousiasme. L'auditorium était rempli à craquer, 450 personnes des 22 municipalités y étaient, grâce à la très belle collaboration des responsables de tous les clubs d'Age d'Or.

Le premier conférencier, Michel Lacombe, un travailleur social, a présenté l'aspect psycho-social du «Mandat d'incapacité et de legs testamentaire» en mentionnant qu'il vaut mieux s'en occuper clairement et ouvertement de notre vivant plutôt que de risquer des chicanes de succession après le décès.

La deuxième conférencière, Odile Paquette, diététiste, traitait du thème: l'ostéoporose et les secrets d'une ossature solide, soit une saine alimentation riche en calcium et vitamine D et surtout la pratique régulière d'activité physique ce qui permet au calcium de se fixer aux os.

Le troisième exposé, celui-là sur les services d'urgence disponibles dans la région, a été présenté par la troupe de théâtre les Clouspines avec Nathalie Michaud et Pierre

Paquet. Ils ont su par leur talent et leur humour cerner les principaux services d'aide en cas d'urgence.

La quatrième conférencière fut France Gaudet, ergothérapeute, avec un exposé sur la prévention des chutes. En 1994-1995, on a enregistré en Estrie 13 000 chutes, un bon nombre de ces chutes auraient pu être évitées avec des mesures de prudence et de prévention comme un environnement éclairé et dégagé, des rampes dans tous les escaliers, éviter les planchers

glissants, les objets et fils par terre, etc. Enfin la journée s'est terminée avec le spectacle de Mme

Claude Valade qui a su par son dynamisme, entraîner toute l'auditoire avec ses plus beaux succès suivis de M.

André Lejeune qui présentait ses plus récentes compositions.



Une partie de la foule lors de la période d'exercices de Kino-Québec, animée par Daniel Auger et son équipe.



Les membres de la Table de concertation des personnes âgées de la MRC du Granit: Lucien Beaulé, Léon Ducharme, François Rouette, Wilfrid Dumas, Mariette Bédard, Janot Gosselin, Dy-Ann Grimard, Louise Lavallée, Claire Ouellette et Michelle Bussière.

**LES ISOLATIONS GRENIER INC. \***

106, rue Colette, ST-LUDGER

**ESTIMATION GRATUITE**  
Frais virés acceptés  
**(819) 548-5397**

**Mousse de polyuréthane**  
**Laine minérale soufflée**  
**Insonorisation**

**ARMOIRES / GEROBLY INC.**

...pour une cuisine moderne

**VENEZ VOIR NOS MODÈLES EN SALLE DE MONTRE!**  
Estimation gratuite

- MÉLAMINE
- STRATIFIÉ
- QUATRO
- BOIS ET BOIS LAQUÉ
- COUPE de COMPTOIR MOULÉ

4195 Villeneuve, Lac-Mégantic  
**(819) 583-5743**

**Inspection avant l'hiver en 12 points seulement 29,95\$**

1. Vérifier l'anti-gel
2. Vérifier courroie
3. Vérifier boyaux
4. Vérifier batterie, nettoyer les terminals
5. Vérifier système de charge
6. Vérifier le démarreur
7. Vérifier les essuie glace
8. Vérifier le lave glace
9. Vérifier les lumières
10. Vérifier la pression des pneus
11. Graisser porte, serrure, coffre, capot, antenne
12. Silicone sur rubber de porte

**AUTOS PREMIÈRES**

**SERVICE DE QUALITÉ**  
Étape essentielle du processus de qualité

3707, rue Laval, Lac-Mégantic 583-3700

## Mois de la philatélie



Dans le cadre du mois de la philatélie, une exposition organisée par le bureau de poste de Lac-Drolet a réuni, dimanche dernier, plusieurs exposants et collectionneurs de timbres et de monnaies, ainsi que des gens passionnés par d'autres points d'intérêt, tel le club d'astronomes amateurs. Le maître de poste, Mme Lillianne Mathieu, a évalué à une cinquantaine le nombre de personnes qui sont venues voir l'exposition. Par la même occasion, on procédait au tirage de deux prix dans le cadre du concours Winnie L'Ourson à l'école primaire de Lac-Drolet. Milaine Robert et François Godbout se sont mérité chacun un gilet de super-héros. (Photo G. Thibodeau)

## Rencontre parents-enseignants à la poly

La rencontre annuelle entre parents et enseignants des élèves fréquentant la polyvalente Montignac se déroulera le 11 novembre, dans l'après-midi entre 13h30 et 17h et en soi-

rée, entre 18h30 et 22h. À leur arrivée à l'école, les parents se verront remettre une feuille d'informations précisant la liste des enseignants ainsi que les locaux où ils seront af-

fectés. Pour connaître le nom des professeurs de leur enfant, les parents n'ont qu'à se référer à l'horaire officiel ou au bulletin reçu en octobre. La direction souhaite que les rencontres indi-

viduelles ne dépassent pas 10 minutes afin de permettre au plus grand nombre de parents de rencontrer chacun des professeurs.

Les représentants des parents et des enseignants se sont montrés

favorables au maintien de la formule d'un après-midi et d'une soirée, expérimentée pour la première fois en novembre 1993, puisqu'elle permettrait une plus grande participation des parents.

## Chasse aux dollars à la télé

Un résident de Chartierville, Guillaume Fortier, n'avait jamais pensé sortir plus riche d'une épicerie après y avoir fait son marché. C'est pourtant ce qui lui est arrivé récemment en allant compléter quelques commissions au Marché du coin de Scotstown. Le billet de

Chasse aux trésors qu'il a gratté sur place lui a permis de découvrir trois fois le mot «télé», ce qui lui assure une participation à l'émission télévisée Chasse aux trésors, sur le réseau TVA le lundi 11 novembre.

M. Fortier est assuré d'un gain minimum de 5 000\$ et obtient une

chance sur neuf de remporter le gros lot de 100 000\$ offert à chacune des émissions.

Récemment, des gagnants de Lac-Mégantic et Lac-Drolet ont raflé des lots respectifs de 66 000\$ et 18 000\$, à la grande satisfaction du grossiste de Loto-Québec sur le territoire, Paulo Seminaro.

## Audet honore un citoyen



À une dernière séance du conseil municipal, les élus de Audet ont rendu un hommage particulier à Michel Langlois (à droite), un tireur d'élite, pressenti pour connaître une bonne performance aux prochaines coupes du monde. «La municipalité de Audet veut souligner les exploits sportifs de Michel Langlois, comme tireur unique en son genre et le féliciter pour sa persévérance» a indiqué le conseiller responsable du loisir, Yves Boucher, en lui remettant une plaque-souvenir.

# La formation à distance...

# Pour faire du chemin!



FORMATION GÉNÉRALE DE NIVEAU SECONDAIRE

Inscrivez-vous dès maintenant!

# 822-5520

**Centre Saint-Michel**  
FORMATION POUR ADULTES

135, rue King Ouest  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P4

Etablissement de la C.S.C.S.

## Vous... avant tout

### LES PUIITS J.-P. LEBREUX INC.

CREUSEUR DE PUIITS ARTÉSIENS  
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL  
6" à 10" de diamètre

2455, 193<sup>e</sup> rue  
Saint-Georges

(418) 228-3685

Soir et fin de semaine  
(418) 685-2753 Gaétan Beauchamps



L'INDUSTRIELLE ALLIANCE  
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

### ASSURANCE

- ▲ Vie individuelle
- ▲ Vie collective
- ▲ Hypothécaire
- ▲ Invalidité
- ▲ Accident

### RETRAITE

- ▲ Rentes individuelles
- ▲ Rentes collectives
- ▲ REER
- ▲ FEER

### FONDS À INTÉRÊT GARANTI

### FONDS DE PLACEMENT

### AUTRES SERVICES DISPONIBLES

- ▲ Assurance générale (automobile, résidentielle)



Marc Latulippe AVC  
Agent en assurance de personnes

Tél.: (819) 583-1675

2962, rue Boutin  
Lac-Mégantic (Québec)  
G6B 2X6





## Qui sont nos «sauveurs»?

Entant que citoyen de Lac-Mégantic, en tant que médecin oeuvrant au Centre hospitalier depuis 22 ans et en tant que familier de tout le dossier de la santé à Lac-Mégantic depuis 20 ans, je suis excédé par les faussetés qui sont véhiculées par les porte-parole du Comité des citoyens qui, à mon avis, ne représentent plus qu'eux-mêmes et M. Jocelyn Ouellet. Rétablissons quelques faits: personne n'a sauvé l'hôpital en 1996 parce qu'il n'a jamais été sérieusement question de le fermer. J'ai participé avec M. Jean-Pierre Duplantie et d'autres permanents de la Régie régionale à de multiples réunions, en 1994-1995, pour tenter de régler le problème de l'anesthésie au Centre hospitalier. M. Jean-Pierre Duplantie aurait-il dépensé tant d'énergie s'il avait pas cru que le maintien des soins aigus dans une région aussi éloignée que Lac-Mégantic était indispensable?

Le ministre Monsieur Jean Rochon, en 1995, a approuvé et signé une entente de rémunération avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec, selon un mode unique au Québec, pour garan-

tir les services d'un anesthésiste, en permanence, au Centre hospitalier. Il faut croire que le ministre croyait à la nécessité des soins aigus à Lac-Mégantic...

Ni à la Régie régionale, ni au ministère, il n'a été question de fermer le Centre hospitalier. Alors, qui a sauvé quoi? L'hôpital a vraiment été au bord du gouffre en 1994-1995, lorsque les médecins omnipraticiens ont menacé de fermer l'urgence, si un anesthésiste n'était pas disponible en tout temps. Qui donc a sauvé l'hôpital? M. Yves Rivard, M. Jean-Pierre Duplantie, le ministre Jean Rochon.

En 1996, le Gouvernement annonce des coupures de budget énormes. On ferme des dizaines d'hôpitaux au Québec, dont deux à Sherbrooke. On place en disponibilité des milliers de syndiqués. On émet des normes rigoureuses sur le nombre de lits d'hébergement par rapport à la population âgée...

Qui peut être assez naïf pour croire ou assez machiavélique pour faire croire que les services à Lac-Mégantic seraient complètement épargnés? En vertu de quel

principe? Quelques individus, en mal de capital politique, se précipitent. Comment commencer? Par une technique qui a fait ses preuves (n'est-ce pas M. Tessier?): il faut faire peur aux personnes âgées. «Ils vont fermer La Maison Paternelle! Vous allez être à la rue dans quelques mois!»

Là-dessus, une belle levée de boucliers: 11 000 personnes (nous compris) ont signé une pétition sur une proposition réaliste et finalement assez proche des propositions de la Régie régionale. Cette proposition prévoyait, entre autres, la fusion administrative de l'hôpital, du CLSC et de La Maison Paternelle. Qu'ont-ils fait de cette proposition approuvée par 11 000 citoyens (et la Régie régionale) parce qu'elle est logique et destinée à couper dans l'administration plutôt que dans les services aux malades et aux personnes âgées? Nous sommes 11 000 imbéciles! Notre avis n'a aucune importance. Nos «sauveurs» ont décidé que nous ne connaissons rien et que notre avis, à nous tous qui avons signé, est nul et non avenu.

Nos «sauveurs» accusent l'administration de l'hôpital et les médecins de s'être contentés de 35 lits de soins aigus. Nous nous en contentons parce que depuis deux ou trois ans nous n'en occupons pas davantage! Et pourquoi? Parce que le virage ambulatoire n'est

pas une invention du ministre Rochon. Le virage est amorcé depuis 20 ans ou plus! Qui se souvient du temps où les accouchées devaient rester couchées huit ou dix jours à l'hôpital? Qui se souvient des services de pédiatrie pleins de cas de rougeole, de scarlatine, de fièvre rhumatismale? Les temps changent. Il y a moins d'enfants, ils sont en meilleure santé et les parents les soignent à la maison. Les accouchées n'ont plus sept ou huit autres petits qui les attendent, à leur retour à la maison. Et les technologies changent aussi: il y a 15 ou 20 ans nous faisons 75 à 100 ligatures de trompes par an avec des hospitalisations de trois ou quatre jours. Grâce à la laparoscopie, nous les faisons maintenant en externe. Grâce toujours à la laparoscopie, l'opération de la vésicule biliaire, qui prenait une semaine ou plus d'hospitalisation, prend maintenant moins de 48 heures (et bientôt seulement 24). Il en va de même dans presque tous les secteurs de l'activité médicale.

Et figurez-vous que les gens sont contents! Ils préfèrent dormir dans leur lit que dans une chambre où un malade souffrant ou

confus se plaint toute la nuit. Ils préfèrent leurs rôties chaudes et leur café brûlant aux déjeuners de l'hôpital. Ils préfèrent se sentir déjà convalescents qu'encore malades.

Nos «sauveurs» se moquent du comité chargé de rapatrier la clientèle des «frontières». Il n'y a pas de quoi rire. Depuis des années certaines personnes ont préféré aller recevoir des soins à Sherbrooke, Saint-Georges ou Thetford-Mines. En 1992-1993 une étude a démontré que l'hôpital individuel qui recevait le plus de gens de notre MRC était celui de Thetford-Mines (plus que le CHU, St-Vincent ou L'Hôtel-Dieu): les gens partaient directe-

ment du CLSC Maria Thibault de Lambton, à pleines portes. Merci M. Ouellet, sauveur de l'hôpital et des ressources de la MRC.

Non M. Tessier, l'hôpital n'a pas 21 cadres pour 27 lits. L'hôpital a 21 cadres pour un permis de 35 lits de soins aigus, 70 lits de soins prolongés, un service d'urgence et de cliniques externes qui reçoit plus de 30 000 patients par année, des services de pharmacie, laboratoire, radiologie, physiothérapie qui desservent la population de toute la MRC, une cuisine-caféteria qui prépare 50 000 repas par année, une buanderie qui nettoie 200 tonnes de linge... Ça c'est de la «mission» Monsieur! Et

regardez-les bien ces services, car ils ne sont pas prêts de disparaître.

L'hôpital a été durement éprouvé par les coupures de budget. Plusieurs membres du personnel, dont certains étaient là depuis 15 ou 20 ans, ont été mis en disponibilité, d'autres ont dû changer de poste. Nous vivons dans une atmosphère de deuil et d'insécurité. Mais je peux vous dire que les « survivants » se serrent les coudes, derrière notre directeur général, M. Yves Rivard et Me Martine Beaucage, la présidente du Conseil d'administration. Nous ne nous laisserons pas manger la laine sur le dos! Qu'on se le dise! Pierre Lavigne, M.D. Lac-Mégantic

A-19 - le dimanche 3 novembre 1995 - L'Écho de Frontenac

## Des renards dans le poulailler

Révolte et colère sont les sentiments qui m'habitent depuis que j'ai écouté l'entrevue diffusée le jeudi 24 octobre 1996 au canal 13 à propos de nos services de santé.

Pour commencer, j'ai toujours eu en horreur quelqu'un qui doit abaisser et insulter les autres pour se faire valoir. Je dois dire que monsieur Tessier a été maître dans ce petit jeu le 24 octobre dernier. En plus de s'en prendre à la direction du Centre hospitalier, il a carrément «tapé sur la tête» des médecins. Comment peut-il comparer le type de défense que ceux-ci ont choisi par rapport à leurs services professionnels. Quand même, laissons les poules au poulailler et les chevaux à l'écurie!

Ensuite, il affirme que le Centre hospitalier ne tient pas du tout compte des intérêts de la population mais qu'au contraire, ils protègent leurs «jobs».

Pourtant, j'ai entendu une tout autre histoire à ce sujet. Au départ, monsieur Ouellet aurait essayé de se faire «chum» avec monsieur Yves Rivard, directeur général du Centre hospitalier, pour garder un emploi en cas de fusion des trois établissements. Il s'est heurté à une porte fermée et s'est alors tourné vers Mme Lapointe, d.g., de La Maison Paternelle. C'est étonnant ce qu'on peut apprendre quand on a les deux côtés de la médaille!

Maintenant, parlons un peu de l'assemblée du conseil d'administration de la Régie Régionale qui a eue lieu le mardi 15 octobre 1996. Monsieur Tessier clame que Jocelyn Ouellet était présent, lui, ce soir là pour «défendre les intérêts de la population».

Cependant, ce qu'il omet d'expliquer, c'est que monsieur Ouellet fait parti de ce conseil d'administra-

tion tandis que ce n'est pas le cas d'aucun employé du Centre hospitalier. Tout le monde a le droit d'assister à ces réunions mais assister ne donne pas nécessairement le droit de s'exprimer. Ce que je veux dire, c'est que même si le CH avait été présent, tout ce qu'ils auraient pu faire, c'est poser des questions à la toute fin de la réunion.

Comme vous pouvez le constater, ils ont oublié de nous informer de certains petits détails assez importants. S'ils continuent dans cette direction, ils vont conduire notre Centre hospitalier à sa perte. Il faut réagir avant qu'il ne soit trop tard.

Je terminerai en disant que je suis d'accord avec M. Tessier quand il affirme qu'il y a des nuisances et qu'il faut s'en débarrasser. Par contre, ce n'est pas au CH qu'elles se trouvent!

Nancy T. Couture  
Lac-Mégantic

## MASSOTHÉRAPIE

- Suédois • Shiatsu
- Réflexologie • Pressothérapie
- Drainage lymphatique
- Enveloppement d'algues
- Sablage corporel
- Boues marines (douleurs musculaires)
- Soins des pieds



Sylvie Bilodeau  
Membre de la Fédération Québécoise des Masseurs et Massothérapeutes

Certificats cadeaux  
Reçu pour assurance

5383, rue Frontenac  
Lac-Mégantic

583-6070

## RÉUNION D'INFORMATION

pour voyages de groupes  
avec accompagnatrice

Le 4 novembre à 14h00  
Restaurant Le Citron Vert

- Acapulco •
- Varadero •
- Hawaii •

Certains départs  
de Lac-Mégantic

CLUB VOYAGE  
escapade 2000

819-563-5344

## LE RALLYE M+S D'UNIROYAL

# Coupez pas dans son temps de glace!



Ne gardez surtout pas le nouveau Rallye M+S sur le banc à la première tempête. Il mord à la route, même dans les conditions hivernales extrêmes, sans jamais faire déraiper votre budget!

IL COLLE À LA NEIGE COMME À LA GLACE.

\* Pour termes et conditions, voir certificat.

## VITRES & ACCESSOIRES d'autos

### MÉGANTIC ENR.

Alain Couture, prop.

3164 Laval  
Lac-Mégantic

583-4784 583-2996



PNEUS UNIROYAL  
SI FIABLES, QU'ON LES OUBLIE

# Pour choisir le fournisseur d'interurbain de votre entreprise, il faut peser le pour et le contre.

Mettez ceci dans la balance.

- Nos plans d'économie s'ajustent automatiquement à votre volume d'appels\*.
- Nos plans d'économie s'appliquent à tous vos appels d'affaires.
- Notre *Carte d'appel* est vraiment simple à utiliser.
- Notre expertise, c'est celle de 2075 ingénieurs.
- Notre centre de surveillance fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par année.
- Notre réseau vous offre une fiabilité à toute épreuve.
- Nos équipes de conseillers se spécialisent dans tous les secteurs d'affaires.
- Nous simplifions la gestion de votre entreprise en répondant à tous vos besoins en télécommunications. Il y a bien des aspects à évaluer avant d'adopter une compagnie d'interurbain. Parlez-en avec un de nos conseillers; faites le 1 800 236-BELL. Et comme nos arguments ont du poids, vous verrez que, **tout bien calculé, c'est Bell.**

<http://www.bell.ca/info.solutions>



du génie et des gens™